



nxo
FAYAT

Rapport RSE 2025 Rev 1.4

Ce document décrit notre engagement RSE ainsi que les principales actions menées tout au long de l'année 2025



SUIVI DES VERSIONS

Version	Date	Auteur(s)	Pages	Modification(s)
1	03/02/2026	Philippe Bausiere	Toutes	
1.2	25/02/2026	Philippe Bausiere	52	Correction Indice Egalité Femme / Homme
1.3	18/03/2026	Philippe Bausiere	52	Mise à jour données Achats responsables et Pacte Mondial
1.4	26/06/2026	Philippe Bausiere	49	Correction du logo Qualianor

SIGNATAIRES

	Prénom et Nom	Fonctions / Actions	Date
Rédigé par	Philippe Bausière	DRH Commerce – Responsable RSE	03/02/2026
Approuvé par	Nathalie Magand	Directrice Générale	09/02/2026

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le présent document est la propriété de NXO France. Il est diffusé pour les seuls besoins du projet concerné. Il ne doit pas être reproduit, entièrement ou partiellement, ou employé pour tout autre but sans autorisation écrite préalable de NXO France, et à la condition que cette notification soit incluse dans une telle reproduction. Aucune information quant au contenu ou aux thèmes de ce document ne peut être communiquée de quelque façon à un tiers sans autorisation écrite de NXO France.

TABLE DES MATIERES

1	Note de synthèse.....	6
2	Quelques moments forts de la RSE chez NXO... ..	7
3	La politique RSE de NXO	8
3.1	Nos quatre grands piliers	8
4	Réaliser durablement.....	9
4.1	Notre pérennité économique	9
4.1.1	NXO, une entreprise au sein d'un groupe indépendant aux valeurs fortes	9
4.1.2	Fondation Clément Fayat.....	10
4.2	Transition énergétique et digitale.....	11
4.2.1	Un portfolio de services pour accompagner nos clients dans leur transformation.....	11
4.2.2	Une approche responsable du développement.....	12
4.3	L'éthique des affaires.....	14
4.3.1	Comités éthiques :	14
4.3.2	Cartographie des risques :	14
4.3.3	Code de déontologie des affaires NXO :	15
4.3.4	E-learning code de déontologie NXO et Fayat :	15
4.3.5	Volets RSE des Appels d'Offres.....	15
4.4	La protection de l'information.....	16
5	Limitier nos impacts sur l'environnement.....	17
5.1	FAYAT NOW : La trajectoire décarbonation du groupe	18
5.2	Réduction de l'empreinte carbone des sites.....	19
5.2.1	Optimisation énergétique des bâtiments	19
5.3	Réduction de l'empreinte carbone des déplacements.....	19
5.3.1	Sensibilisation et formation :	19
5.3.2	Evolution du parc de véhicules.....	20
5.3.3	Evolution de la flotte de véhicules de 2020 à 2025 sur les 4 catégories principales	21
5.3.4	Installation de bornes de recharge électriques.....	21
5.4	Réduction de l'empreinte carbone liée aux services logistiques	22
5.5	Réduction de l'empreinte carbone liée aux opérations de NXO chez ses clients	23
5.5.1	Réduire les déplacements & la documentation papier à l'indispensable.....	23
5.5.2	Raccourcir les délais de déplacement.....	24
5.5.3	Consommer moins lors des déplacements	24
5.6	Recyclage et réduction de la consommation de ressources liés aux opérations de NXO pour ses clients	25
5.7	Traitement des déchets	26
5.7.1	Recyclage des déchets de bureau	26
5.7.2	Recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques DEEE.....	27
5.8	Bilan carbone NXO et trajectoire de décarbonation	29
5.8.1	Bilan carbone NXO	29
5.8.2	SBTI (Sciences Based target Initiative) :	30
5.8.3	Trajectoire carbone	31
5.8.4	Principales actions de décarbonation prévues sur les différents scopes :	32
5.8.5	Evolution des bilans carbone NXO en regard de la trajectoire carbone validée par le SBTI:.....	32
5.9	Achats responsables.....	33
5.9.1	Engagement des fournisseurs et sous-traitants	33
5.9.2	Aménagement des conditions générales de vente NXO :	34

5.9.3	Questionnaire Grossistes :	34
5.9.4	Catalogue éco-recyclé	34
6	Développer et valoriser notre capital humain	35
6.1	Promouvoir la diversité et l'égalité des chances.....	35
6.1.1	Maintenir un effort vers les jeunes	35
6.1.2	Garantir l'égalité femmes-hommes	35
6.1.3	Journée mondiale de la femme digitale.....	36
6.1.4	Intégrer les personnes porteuses d'un handicap.....	36
6.2	Développer les compétences de nos collaborateurs	36
6.2.1	Formation des collaborateurs en 2025.....	36
6.2.2	Nos certifications et habilitations	37
6.2.3	Qualification Qualiopi	37
6.2.4	Journées d'intégration et Ecole des Ventes :	38
6.3	Améliorer la qualité de vie au travail et préserver la santé et la sécurité de nos collaborateurs.....	39
6.3.1	Dialogue social :	39
6.3.2	Préserver la santé et la sécurité de nos collaborateurs.....	39
6.3.3	Valoriser l'expérience de nos collaborateurs : Enquête ChooseMyCompany	40
7	Développer notre engagement territorial et nos actions solidaires	42
7.1	Soutien des dispositifs d'apprentissage et d'emploi	42
7.1.1	Apprentissage et stages.....	42
7.2	Contribution au dynamisme économique et social des territoires	42
7.2.1	Associations locales.....	42
7.2.2	NXO renforce ses actions en matière d'impact sociétal positif et souscrit à la plateforme Vendredi.....	43
7.3	Mobilisation des salariés autour d'évènements de solidarité et promotion de la pratique sportive....	43
7.3.1	Les courses solidaires : Course Spécial Olympics France.....	43
7.3.2	Don du sang.....	45
7.3.3	Dons aux associations	45
8	La reconnaissance de nos engagements.....	46
8.1.1	Démarche qualité et Certification ISO 9001-2015	47
8.1.2	Certification Ecovadis.....	47
8.1.3	Certification Qualianor.....	49
8.1.4	Certification MASE/UIC	49
8.1.5	Adhésion au Pacte mondial des Nations Unies.....	50
8.1.6	Certifications au titre de la protection de nos données et de celles de nos clients.....	51
9	Mesures de performance, indicateurs chiffrés et objectifs.....	52

Déclaration de la Directrice Générale

Cette année encore nous avons souhaité mettre une emphase particulière sur la RSE, véritable élément structurant de notre stratégie et partie intégrante de l'excellence opérationnelle vers laquelle nous tendons. Grâce à une démarche d'amélioration continue, nos actions RSE nous ont permis d'obtenir des résultats significatifs :



Evaluation Ecovadis : progression de notre score à 72 points, nous plaçant dans le top 10% des entreprises de notre marché, assortie d'une médaille Silver.

ChooseMyCompany : NXO France distinguée par une médaille Platinum (niveau de performance Exemple) avec une participation remarquable de 73,5% de nos collaborateurs.

Certification carbone SBTi : validation de notre trajectoire Near Term par l'organisme Sciences Based Target Initiative (SBTi) confirmant notre volonté de mener une activité respectueuse de l'environnement et une baisse significative de nos émissions de CO₂ d'ici 2035.



Nous sommes convaincus que la RSE constitue un levier essentiel pour assurer la pérennité de nos activités économiques et relever les grands défis environnementaux et sociétaux : réduction de l'empreinte carbone, achats responsables, respect de la déontologie, inclusion et diversité, égalité Femme-Homme.

Plus que jamais, NXO a pour ambition de se positionner comme l'un des acteurs les plus vertueux de son marché en construisant des trajectoires de développement reposant sur une approche durable.

Notre ambition est claire : faire de notre politique et de notre système de management RSE un vecteur de motivation et de fierté pour l'ensemble de nos collaborateurs.

Nathalie MAGAND
Directrice Générale

1 Note de synthèse



La démarche RSE de NXO

La Responsabilité Sociétale des Entreprises constitue aujourd'hui un enjeu essentiel pour le monde économique et technologique dans lequel NXO évolue. Les défis liés au développement durable concernent chacun d'entre nous, et en tant qu'acteur des services technologiques, nous avons le devoir d'y répondre de manière concrète, sur les plans environnemental, social et sociétal.

Afin de structurer cette démarche, NXO a instauré un **Système de Management de la RSE (SMRSE)**. Ce dispositif définit un cadre clair de gouvernance : analyse de notre environnement, fixation d'objectifs, mise en œuvre de plans d'action, suivi par indicateurs de performance et engagement dans une logique d'amélioration continue.

Membre du **Global Compact des Nations Unies**, nous avons choisi de bâtir notre système sur les principes de la norme **ISO 26000**, en intégrant l'ensemble de nos parties prenantes : collaborateurs, clients, fournisseurs et partenaires sociaux.

Nous faisons nôtres les engagements du Global Compact et veillons à les appliquer dans notre sphère d'influence :

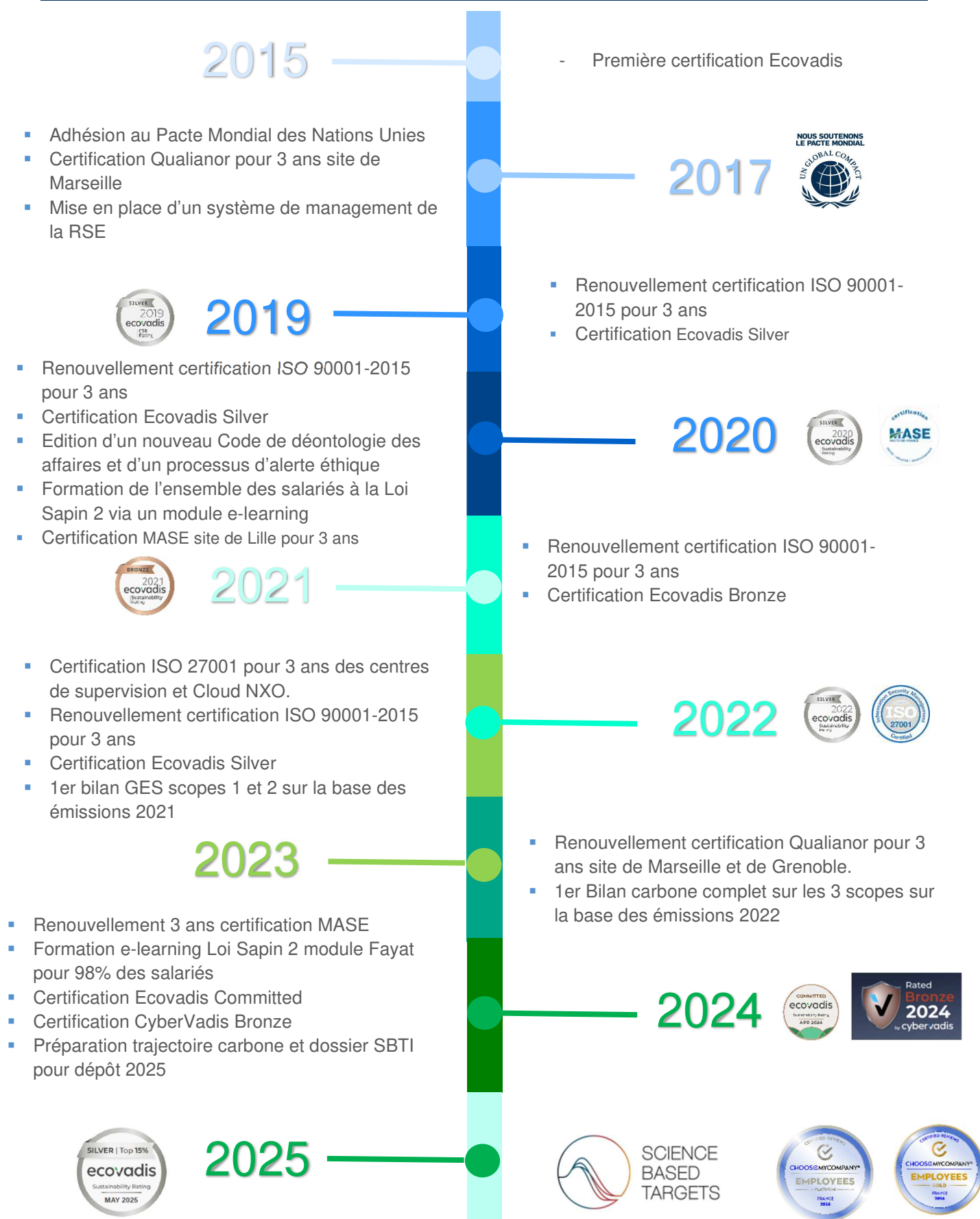
- Adopter une approche de précaution face aux enjeux environnementaux,
- Promouvoir une responsabilité accrue en matière d'environnement,
- Encourager le développement et la diffusion de technologies durables,
- Lutter contre la corruption sous toutes ses formes,
- Agir pour l'élimination des discriminations dans l'emploi,
- Garantir la liberté d'association et le droit à la négociation collective.

Au-delà du respect des obligations réglementaires, nous voulons que notre politique RSE et notre système de management soient une source de motivation et de fierté pour nos équipes, en affirmant notre responsabilité et notre engagement en faveur du développement durable.

Pour piloter cette démarche, NXO a créé un **Comité RSE**, composé de représentants impliqués. Sa mission est de définir des objectifs réalistes assortis d'indicateurs, de partager les bonnes pratiques, d'identifier les difficultés et de proposer des axes d'amélioration dans une logique de progrès permanent.

Chaque année, le **Comité de Direction** réévalue les objectifs, les indicateurs et les actions menées afin d'orienter la stratégie de l'année suivante. Ces orientations sont ensuite communiquées et déclinées auprès des équipes, permettant à chacun de s'impliquer positivement dans la politique RSE de l'entreprise. La réussite de NXO repose sur l'engagement collectif et la contribution individuelle de tous.

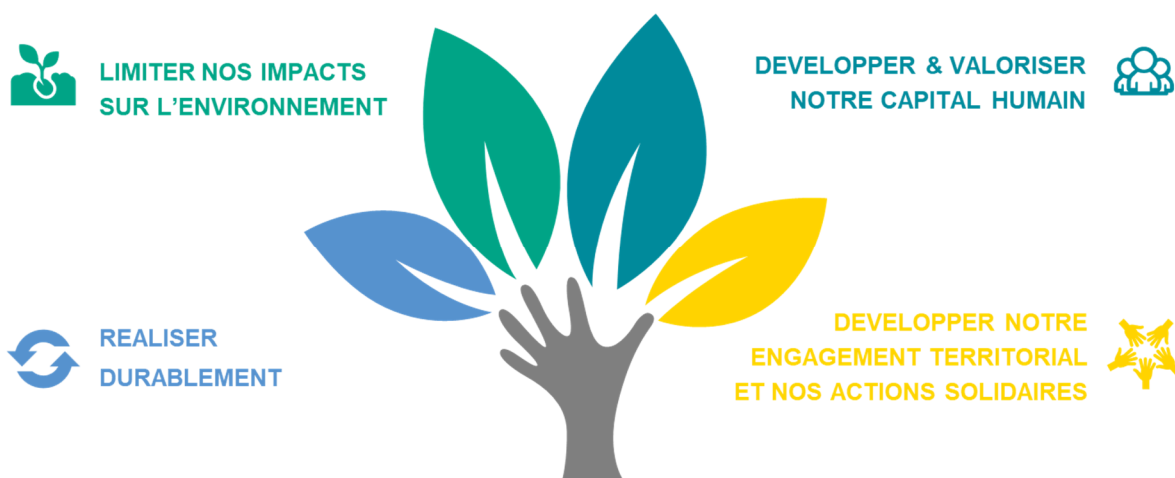
2 Quelques moments forts de la RSE chez NXO...



3 La politique RSE de NXO

3.1 Nos quatre grands piliers

Face à des défis collectifs environnementaux et sociaux inédits, NXO, en tant qu'acteur économique responsable, est déterminé à conjuguer performance économique et engagement sociétal. NXO a identifié, en cohérence avec le groupe Fayat et la norme ISO 26000, les principaux domaines d'action en réponse aux enjeux de l'entreprise et aux attentes de ses parties prenantes. Ils se déclinent sous forme de **4 piliers et 12 engagements**



REALISER DURABLEMENT

1. Assurer notre pérennité économique, développer des solutions innovantes et durables, au service de la résilience des territoires.
2. Être un acteur majeur de la transition énergétique et digitale, dans le respect de l'éthique, des droits humains fondamentaux et de l'environnement.
3. Satisfaire nos clients, être à l'écoute de leurs attentes et de celles de nos autres parties prenantes.

LIMITER NOS IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

4. Agir pour la décarbonation et la lutte contre le changement climatique.
5. Limiter nos consommations de ressources et contribuer à la protection de la biodiversité.
6. Favoriser les achats responsables

DEVELOPPER ET VALORISER NOTRE CAPITAL HUMAIN

7. Promouvoir la diversité et l'égalité des chances et en faire une opportunité pour l'entreprise.
8. Développer les compétences des collaborateurs et les accompagner dans leurs évolutions de carrières.
9. Améliorer la qualité de vie au travail, et préserver la santé et la sécurité de nos collaborateurs et partenaires

DEVELOPPER NOTRE ACTION TERRITORIALE ET NOS ACTIONS SOLIDAIRES

10. Soutenir les dispositifs d'apprentissage et d'emploi, et contribuer au dynamisme économique et social des territoires.
11. Nouer des partenariats avec le tissu associatif et éducatif, et encourager le bénévolat et le mécénat de compétences.
12. Mobiliser les salariés autour d'évènements de solidarité et promouvoir la pratique sportive.

4 Réaliser durablement

Les 3 engagements de ce pilier :



**REALISER
DURABLEMENT**

Engagement N°1 :

Assurer notre pérennité économique, développer des **solutions innovantes et durables**, au service de la **résilience** des territoires et des organisations.

Engagement N°2 :

Être un acteur majeur de la **transition énergétique et digitale**, dans le respect de l'**éthique**, des **droits humains fondamentaux** et de l'**environnement**.

Engagement N°3 :

Satisfaire nos **clients**, être à l'écoute de leurs **attentes** et de celles de nos autres **parties prenantes**.

4.1 Notre pérennité économique

4.1.1 NXO, une entreprise au sein d'un groupe indépendant aux valeurs fortes



Le groupe Fayat, dont fait partie NXO, est le premier groupe français indépendant de la construction et leader mondial en matériel routier.

Avec une présence dans 170 pays à travers ses 249 sociétés, et grâce à l'implication de ses 23 655 collaborateurs, le Groupe Fayat, fondé en France en 1957, accompagne ses clients dans le monde entier, grâce à des solutions innovantes et durables pour le marché de la construction et dans les sept grands métiers autour desquels il s'est construit : Travaux Publics, Fondations, Bâtiment, Énergie & Services, Metal, Chaudronnerie et Matériel routier.

Chiffres clés Fayat 2025



Groupe familial
fondé en **1957**



23 655
collaborateurs



5,9 Mds €
de CA dont
38% à
l'international



249 entreprises
dans **170** pays



2 Mds€
de capitaux
propres



104 M€
de résultat net

L'équilibre financier du groupe Fayat repose sur la complémentarité entre le BTP et l'industrie, qui apportent une stabilité tant au niveau de la rentabilité que de la trésorerie.

Dans l'ensemble de ses sept grands métiers, Fayat répond aux enjeux de la société d'aujourd'hui et de demain avec des solutions innovantes et durables : urbanisation, économie circulaire, transition énergétique, mobilité intelligente et transformation numérique sont autant de défis sur lesquels nos équipes accompagnent quotidiennement leurs clients.

Depuis sa création, Fayat poursuit son développement et sa stratégie de croissance externe et de diversification. Le succès du groupe repose sur une réelle culture entrepreneuriale, une gestion rigoureuse et une large autonomie donnée à ses filiales. Cette organisation autonome et agile favorise engagement, responsabilité, proximité et réactivité auprès de ses clients.



La société est en pleine évolution, les villes se complexifient, l'enjeu climatique est fondamental, **Fayat Energie Services** est au cœur de ces mutations. Complètement au cœur de la révolution numérique et de la transition énergétique, Fayat Energie Services développe son expertise et ses compétences auprès de grands donneurs d'ordre dans les secteurs des bâtiments intelligents, de l'énergie, des services aux industries et aux citoyens

ainsi que la mobilité.

3 valeurs fortes animent le Groupe Fayat depuis plus de 60 ans :



*Je respecte des valeurs auxquelles je reste plus que jamais attaché :
l'autonomie, l'engagement et l'audace des hommes et des femmes
de nos entreprises.*

Clément Fayat, Fondateur

AUTONOMIE : Nos équipes ont l'espace et la liberté de travailler en étroite collaboration avec nos clients pour créer ensemble de la valeur. L'autonomie, c'est aussi respecter l'identité des filiales, développer l'esprit d'équipe, déléguer et faire confiance.

ENGAGEMENT : Tenir nos promesses, assumer nos responsabilités et gérer nos projets avec pragmatisme, tels sont les engagements sur lesquels nous bâtissons nos relations professionnelles.

AUDACE : Valeur fondamentale du Groupe, l'audace conduit à cet esprit d'entrepreneuriat et d'innovation apte à créer de la valeur, avec et pour nos clients.



Maitriser l'impact de nos activités sur le climat est indispensable pour répondre aux attentes croissantes de nos clients, des collaborateurs du Groupe, et plus largement de l'ensemble de nos parties prenantes. La décarbonation de nos activités s'inscrit comme un puissant levier de performance et de pérennité pour le groupe Fayat.

Jean-Claude et Laurent Fayat, Président et Directeur Général du groupe FAYAT

4.1.2 Fondation Clément Fayat

FAYAT a créé en 2021 sa propre Fondation, la Fondation Clément Fayat. Reconnue d'utilité publique, la Fondation a également la particularité d'avoir le statut d'actionnaire. Il s'agit d'une organisation innovante, répondant à la volonté des donateurs membres de la famille Fayat d'inscrire les actions de la Fondation dans le temps.

Cette forme d'actionnariat stable, durable et tourné vers l'intérêt général garantit également l'indépendance et la pérennité du Groupe. La Fondation Clément Fayat soutient des projets à caractères philanthropiques autour de trois sujets sociétaux :

- La santé : La lutte contre les maladies neurodégénératives et la participation à la recherche médicale
- La formation et l'enseignement : La formation dans le secteur du bâtiment et des travaux publics
- Le patrimoine : La réhabilitation et la rénovation de monuments historiques

Les valeurs de cette Fondation sont en accord avec celles qui animent la famille Fayat depuis plus de 60 ans.

4.2 Transition énergétique et digitale

4.2.1 Un portfolio de services pour accompagner nos clients dans leur transformation



Fayat Energie Services accompagne ses clients dans leur transformation énergétique et digitale. Pour pouvoir répondre à leurs attentes et les accompagner dans leurs politiques de décarbonation, d'accroissement des performances et de pérennité des ouvrages, les entreprises de Fayat Energie Services sont en constant développement d'offres qui conjuguent nouvelles technologies et préoccupations du développement durable. Elles sont ainsi présentes dans les domaines à forts enjeux pour la ville durable, tels que les domaines de l'eau, de l'énergie, des transports, des bâtiments, des infrastructures etc.

Au travers de son portfolio d'offres NXO conçoit déploie et exploite des solutions dont les apports techniques et fonctionnels contribuent à la réalisation d'objectifs RSE de ses clients :

- Outils de télétravail et de collaboration pour limiter les déplacements consommateurs de CO2
- Solutions permettant la désactivation d'équipements lors de périodes de non-utilisation
- LAN optique passif (POL) qui permet de diviser par 10 l'empreinte carbone vis-à-vis de solutions LAN traditionnelles et qui permet de diviser par 3 le coût d'exploitation électrique (retour d'expérience de NXO sur un cas réel mairie de 14000 Habitants en Mayenne)

Au-delà de l'accompagnement dans la mise en œuvre des fonctionnalités technologiques de ces solutions NXO a développé différents services qui permettent de maximiser les usages, les bonnes pratiques et d'optimiser les opérations de façon à limiter les impacts sur l'environnement tout en améliorant la sûreté de fonctionnement de ses clients :

- **Accompagnement au changement** : Les organisations attendent des bénéfices concrets de technologies en termes d'amélioration de leur empreinte carbone liées aux déplacements : solutions de télétravail, outils collaboratif, conférences multimédia... Mais les bénéfices ne seront réels que si l'usage est effectif et adopté par le plus grand nombre. Dans ce cadre, NXO a développé une offre de service d'accompagnement au changement qui, au-delà de la formation des utilisateurs, permet de mettre en œuvre des plans de communication pour générer l'adhésion des collaborateurs de nos clients.
- **Services de pré-intégration** : Nos services de pré-intégration directement réalisés au sein de notre plateforme logistique par une équipe d'experts dédiés, permet de pré paramétrer les équipements clients en amont de leur expédition sur site. Ce service couplé aux possibilités de finalisation de configurations à distance permet d'éviter de nombreux déplacements sur site d'experts.
- **NetDevOps** : Notre approche du NetDevOps appliqué dans le cadre du déploiement de projets ou en transfert auprès des équipes de nos clients nous permet d'optimiser les processus de déploiement et d'exploitation des infrastructures de nos clients. En utilisant des fonctionnalités d'automatisation, nous appliquons des configurations de façon maîtrisée et uniforme depuis un point central. Ceci permet de gérer de nombreuses opérations de façon centralisée et à distance limitant ainsi les opérations sur site et améliorant la sûreté de fonctionnement par l'application de règles communes, validées et maîtrisées.
- **Gestion du cycle de vie** : Dans le cadre de son offre de services d'exploitation, NXO fournit un suivi du cycle de vie des équipements et de leurs logiciels en apportant de la visibilité sur les échéances clés (fins de vente, de support, de correctifs, de service) à ses clients. Ceci permet d'anticiper les risques pouvant impacter leurs activités et permet de créer des stratégies de renouvellement des parcs d'actifs qui optimisent les ratios durabilité/risque.

- **Calculatrice d'impact Environnemental NXO Cloud** : Basée sur l'ACV (Analyse du Cycle de vie) des infrastructures informatiques de l'offre NXO Cloud, la calculatrice d'impact environnemental permet de donner immédiatement les valeurs des 16 critères analysés. L'analyse ACV de l'offre NXO Cloud a suivi les principes et exigences décrits dans les normes ISO14040 et ISO14044. Elle permet de calculer les impacts (climat, ressources, biodiversité et santé) d'un bout à l'autre de la chaîne, de l'extraction des ressources jusqu'à la fin de vie des équipements. Cette solution est conforme au RCP (Référentiel par catégorie de produit) Cloud 2023 de l'ADEME. Les informations collectées par l'ACV sont rattachées et réparties sur les unités d'œuvre qui constituent l'offre NXO Cloud (vCPU, RAM, Stockage, Hosting, etc...). Cette calculatrice permet de bénéficier de valeurs réelles d'impact écologique, basées sur les normes et référentiels validés. Elles peuvent servir à comparer les offres entre elles et à une amélioration continue interne et globale.
- **Services Cybersécurité** : Au travers de son offre de SOC managé, NXO rend accessible un service de détection et de remédiation des incidents de sécurité à des organisations de taille intermédiaire privées et publiques. NXO contribue ainsi à la résilience de ses clients en leur permettant de réagir rapidement et efficacement à des attaques, limitant ainsi les impacts sur les organisations et les services rendu à leurs clients ou aux citoyens.
- **Smart City** : En coordination avec les autres entreprises de la division Fayat Energie Services, NXO contribue à la mise en œuvre de solutions « Smart City » pour une ville intelligente et connectée (gestion de l'énergie, du trafic, de l'éclairage, des bâtiments, des déchets, etc.) au service de ses usagers et plus respectueuse de l'environnement. Nous pouvons à titre d'exemple citer la contribution de NXO dans la mise en œuvre des voix réservées du périphérique parisien en lien avec la société Fareco spécialisée dans la mise en œuvre de solutions pour une mobilité intelligente et durable.

4.2.2 Une approche responsable du développement



NXO FRANCE inscrit ses développements dans une démarche de numérique responsable, intégrant l'éco-conception dès les phases de conception, de développement et d'exploitation. Les solutions sont conçues pour s'adapter dynamiquement à la charge, maintenir un haut niveau de performance et réduire la consommation de ressources lorsque la sollicitation diminue. Cette approche repose sur des architectures durables, des méthodes éprouvées et un pilotage mesuré de l'impact environnemental.

- **Mesurer son impact carbone**

NXO mesure l'impact environnemental des développements à chaque niveau :

- Front-End : nous mesurons l'impact de nos développements avec l'utilisation d'outils d'analyse dans les IDE pour limiter l'utilisation de ressources inutilement.
- Back-End : recours à des outils, directement embarqués dans le code, pour mesurer la consommation énergétique des traitements applicatifs.

Infrastructures orchestrées : déploiement de Kepler sur Kubernetes, couplé à Prometheus et Grafana, afin de suivre l'empreinte énergétique des workloads et d'alimenter les cockpits NetDevOps.

- **Limiter son impact carbone**

NXO limite l'empreinte environnementale en privilégiant la réutilisation des composants, des architectures mutualisables, l'élasticité des ressources et la durabilité des développements. Le choix de langages standards et largement diffusés facilite la reprise de code, prolonge la durée de vie des applications et évite des refontes coûteuses et énergivores.

- **Concevoir de la manière la plus sobre énergétiquement ses travaux informatiques**

Les équipes NXO appliquent les bonnes pratiques issues du SWEBOK v4.0 afin d'améliorer la qualité, la maintenabilité et la sobriété énergétique : limitation des traitements inutiles, optimisation des algorithmes, choix d'architectures simples et observables. La sobriété énergétique guide les choix techniques dès la conception.

- **Rationaliser les échanges de flux**

NXO optimise les échanges de données afin de limiter les sollicitations machine et réseau. Les équipes s'appuient sur la containerisation et la virtualisation pour abstraire le matériel et accompagner l'obsolescence hardware. La mise en œuvre de Proxy API permet de mutualiser l'accès à un backend, d'éviter les architectures en full-mesh et de réduire le volume d'appels API.

- **Simplifier les modèles de données**

NXO utilise des modèles de données simples, lisibles et maîtrisés, basés sur des langages courants. Cette simplification réduit la complexité applicative, limite les redondances, facilite la maintenance et diminue la consommation énergétique liée aux traitements et aux requêtes.

- **Adapter les développements SI**

NXO structure ses solutions autour d'architectures micro-services faiblement couplés, permettant des évolutions indépendantes des services et du backend. Cette approche favorise des déploiements ciblés, une montée et descente en charge fines, et limite l'impact des corrections et reprises de code sur le système d'information.

- **Économiser au mieux le stockage des informations**

NXO réduit l'empreinte du stockage par la compression des assets numériques (nouveaux formats d'images), le versioning maîtrisé, la gestion de l'obsolescence et la collecte minimale des données selon les principes de Privacy by Design. Le stockage est ainsi limité aux informations strictement nécessaires et utiles.

- **Proposer des indicateurs pour suivre sa manière de développer**

NXO met à disposition des indicateurs de suivi couvrant l'empreinte énergétique, l'utilisation des ressources selon la charge, la complexité applicative et le respect des bonnes pratiques d'éco-conception. Ces indicateurs sont intégrables aux outils de supervision (Prometheus, Grafana) et permettent un pilotage continu et partagé.

- **Livrable liés à l'écoconception**

NXO peut délivrer aux clients qui le souhaitent une attestation formalisant la mise en œuvre de sa démarche d'éco-conception dans le cadre de bonnes pratiques partagées et appliquées par les équipes tout au long du cycle de vie des projets (conception, développement, déploiement, exploitation, support).

Les méthodes de mesure, les indicateurs et les outils de suivi sont présentés au client et soumis à validation, garantissant leur alignement avec ses exigences RSE et ses objectifs environnementaux.

4.3 L'éthique des affaires

En termes de gouvernance, il est important de rappeler que le service conformité est décliné sur 3 niveaux :

- Le service conformité FAYAT Groupe,
- Le service compliance FAYAT ENERGIE SERVICES Division,
- Les référents éthiques au sein de chaque société de la division dont NXO.

Ces derniers sont nommés par la Direction Générale de chaque société pour déployer entre autres la Loi Sapin II au sein de l'entité à laquelle ils appartiennent. Ce réseau de référents est régulièrement animé par la responsable conformité de la Division et de nombreuses communications sont publiées sur l'intranet de Fayat Energie Services sur les sujets d'actualité relatifs à la compliance

4.3.1 Comités éthiques :



Durant l'année 2025, 8 comité éthique animés par la Compliance manager FES ont eu lieu, rassemblant en ligne les référents éthiques de chacune des filiales de la division Energie & Services et donc le référent éthique NXO.



4.3.2 Cartographie des risques :

La cartographie des risques, démarche d'identification, d'évaluation, de hiérarchisation et de gestion des risques inhérents aux activités d'une organisation, est un levier indispensable au pilotage des risques et constitue le socle de la stratégie de gestion des risques.



La cartographie des risques de corruption de la loi Sapin 2 a pour seul objet d'identifier, d'analyser et de hiérarchiser les risques de corruption de l'entreprise dans l'exercice habituel de son activité, en fonction notamment des secteurs d'activités et des zones géographiques dans lesquels elle opère. Elle permet d'appréhender l'ensemble des facteurs susceptibles de générer un risque de corruption. L'objectif est de mettre alors en place les actions nécessaires afin de se prémunir au maximum des conséquences juridiques, humaines, économiques et financières que représentent les risques identifiés.

Nous avons donc établi et faisons vivre cette cartographie depuis septembre 2022, qui nous permet d'identifier les risques de corruption bruts ou résiduels, de faible à très fort, à tous les niveaux de l'entreprise et dans tous les processus évalués.

En 2026, une mise à jour de la cartographie des risques est prévue au niveau de l'évaluation des risques : facteurs aggravants, impacts, probabilités etc....

4.3.3 Code de déontologie des affaires NXO :



Afin d'affirmer la nécessité de respecter la législation et les principes d'éthique dans la pratique des affaires, nous nous sommes dotés en 2019 d'un Code de Déontologie des Affaires et d'une politique de prévention de la corruption.

Cette politique a pour objectif de donner à l'ensemble des collaborateurs un référentiel de principes éthiques à respecter dans le cadre de l'exercice de leurs activités.

En application de la loi du 9 décembre 2016 portant sur la transparence et la lutte contre la corruption, dénommée « Loi SAPIN II », cette politique est applicable à tous les collaborateurs de NXO (qu'ils soient salariés à temps complet ou à temps partiel ou encore à titre temporaire) et doit être respectée par tous les partenaires avec lesquels nous sommes engagés ou souhaitons être engagés (notamment clients, fournisseurs, sous-traitants, consultants, intermédiaires intervenant pour NXO).

Dans le cadre de notre politique de « tolérance zéro », la Direction de NXO a rappelé qu'aucun acte de corruption ou acte s'y apparentant ne peut être justifié par une finalité commerciale. Ce code de déontologie a été actualisé une première fois en février 2023 afin d'intégrer la mention obligatoire d'information sur le traitement des données personnelles ainsi que sur le renforcement de la protection des lanceurs d'alerte, puis à chaque fois qu'une évolution de la loi le nécessitait, notamment par exemple sur les conflits d'intérêts. Ce code de déontologie est signé par tout nouveau collaborateur intégrant l'entreprise.

4.3.4 E-learning code de déontologie NXO et Fayat :



En Septembre 2024, un nouveau module E-Learning Loi Sapin 2 a été mis en ligne sur la plateforme TalenSoft, celui du groupe Fayat : « formation avancée Loi Sapin II 2024 » ceci permettant un alignement des référentiels au niveau groupe.

La totalité de la population NXO France et filiales a été invitée à suivre cette nouvelle formation en ligne, et au 31 décembre 2024, 98% des effectifs étaient formés, un suivi est réalisé dans un but de contrôle et de relance des salariés retardataires. Chaque nouveau collaborateur qui intègre la société suit cette formation en e-learning.

4.3.5 Volets RSE des Appels d'Offres



Aujourd'hui la commande publique ne se résume plus à un simple achat. En plus d'être efficace économiquement, elle se veut désormais durable et sociale.

L'acheteur public souhaite donc que les entreprises, avec qui il va travailler, agissent en faveur des enjeux sociétaux et environnementaux que prévoit une démarche RSE.

Pour ce faire, il va décider de noter cette démarche RSE en insérant un ou plusieurs critères RSE, sociaux et environnementaux, auxquels les entreprises devront répondre dans leurs mémoires techniques.

Dans ce cadre, NXO met en place les outils et le support permettant aux forces commerciales d'être autonomes dans les réponses aux aspects RSE des appels d'offre, en s'appuyant sur le rapport RSE décrivant les actions mises en place tout au long de l'année écoulée. Les dossiers plus significatifs sont quant à eux pris en charge par le Responsable RSE.

En 2025 ce sont 23 dossiers d'Appel d'offre Publics ou Privés majeurs auxquels NXO a soumissionné qui ont fait l'objet d'une réponse poussée sur un volet RSE et plus de 20 chartes client qui ont été validées par NXO.

4.4 La protection de l'information



L'information et les données sont un patrimoine essentiel pour NXO, notamment sous sa forme numérique dans ses systèmes d'information, et à ce titre elles doivent être parfaitement protégées et contribuer ainsi à la confidentialité et l'intégrité des données de NXO, à la continuité de ses processus métiers, et au respect des législations et réglementations en vigueur.

Dans ce contexte, la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) vise à garantir la protection des SI essentiels à la gestion du patrimoine de l'entreprise, tout en permettant aux métiers de s'ouvrir et de saisir les opportunités liées au numérique.

La PSSI de NXO précise les exigences, les responsabilités et le référentiel de sécurité nécessaires pour protéger efficacement les SI de NXO. Elle s'inscrit dans un cadre de référence qui suit les recommandations des normes ISO 27001 et 27005, et du recueil des bonnes pratiques ISO 27002 et si certains domaines font l'objet d'une réglementation particulière, celle-ci est pleinement applicable (ex : Défense et sécurité nationale).

Une organisation est mise en place sous l'égide d'un Comité de Coordination SSI (CCSSI) situé au niveau du groupe NXO. Un RSSI est nommé par la Direction générale. Travaillant sous le contrôle du CCSSI, il accompagne et conseille la DSI dans son rôle en matière de SSI. Chaque entité désigne un Correspondant Qualifié de la sécurité des SI, (CQSSI) interlocuteur privilégié du RSSI.

Le management de chaque entité de NXO est responsable d'assurer le déploiement et le respect de cette politique au sein de son organisation, avec des moyens adaptés aux enjeux et aux risques de ses métiers, tout en s'assurant de l'implication de chaque salarié.

5 Limiter nos impacts sur l'environnement

L'engagement relatif aux objectifs de notre politique environnementale est basé sur quatre fondamentaux :

- Conformité à la législation et la réglementation environnementale
- Amélioration continue et prévention de la pollution
- Réduction des impacts sur les milieux physiques
- Engagement de tous dans la protection de l'environnement

Nous cherchons à intégrer les meilleures pratiques en matière d'efficacité énergétique et proposer à nos clients des solutions innovantes et durables.

Nos impacts environnementaux directs sont essentiellement liés à la consommation d'énergie qui nous a conduit à choisir de mener un vaste projet de déménagement et de rénovation de nos sites.

Nous avons mis en place une politique volontariste de développement des véhicules électriques et sommes également attentifs à la gestion de nos Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques professionnels (DEEE).



Les 3 engagements de ce pilier :



**LIMITER NOS
IMPACTS SUR
L'ENVIRONNEMENT**

Engagement N°1 : Agir pour la **décarbonation** et la lutte contre le changement climatique.

Engagement N°2 : **Limiter** nos consommations de ressources et contribuer à la protection de la biodiversité.

Engagement N°3 : **Favoriser les achats responsables.**

5.1 FAYAT NOW : La trajectoire décarbonation du groupe



Lors de la réunion annuelle 2024 de présentation des comptes des sociétés du Groupe Fayat, Jean-Claude Fayat a très clairement exprimé l'engagement de notre Groupe en matière de décarbonation et donné comme objectif à atteindre une réduction de 30% des émissions du groupe en 2030.

Cette démarche est coordonnée par la Directrice Stratégie Décarbonation Groupe, avec un pilote décarbonation par Division et un relais décarbonation au niveau de chaque société. La déclinaison de cette démarche Groupe se fait au niveau de chaque Division, et toutes les sociétés de Fayat Energie Services y sont intégrées. Des réunions trimestrielles ont lieu entre la holding et les Divisions, puis avec les relais décarbonations des sociétés.

Des actions étaient précédemment menées, mais en 2024 sous cette nouvelle impulsion Groupe, il s'agissait de décliner une méthode commune à tous avec un point zéro de collecte des données et de mesure de bilans carbone consolidés à fin 2022 et le calcul de nos émissions carbone 2023, 2024 et aujourd'hui 2025.

FAYAT NOW, une démarche concrète transverse à l'ensemble du groupe

Face au changement climatique et aux défis environnementaux qui s'intensifient, il n'y a pas de négociation possible : le Groupe Fayat agit en conséquence pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, et celles de ses parties prenantes. L'adaptation de nos activités est une réelle opportunité pour accroître notre résilience et continuer à opérer dans un marché en pleine transformation.

Le Groupe construit sa stratégie de décarbonation, mobilisant pour ce faire les compétences de toutes ses divisions.

Une démarche de décarbonation fondée sur 3 piliers :



Poursuivre et déployer les actions déjà engagées dans chacune des divisions.

Réduire les émissions de nos sites (chantiers, usines, bureaux).

Proposer des produits et solutions moins carbonés et qui contribuent à réduire nos émissions et celles de nos clients.



**SENSIBILISER,
SUSCITER L'ADHÉSION**

Créer une vision commune et un socle partagé de connaissances.

Obtenir un engagement concret de nos équipes internes et de nos parties prenantes, au-delà de la simple adhésion.



**MESURER
ET PILOTER**

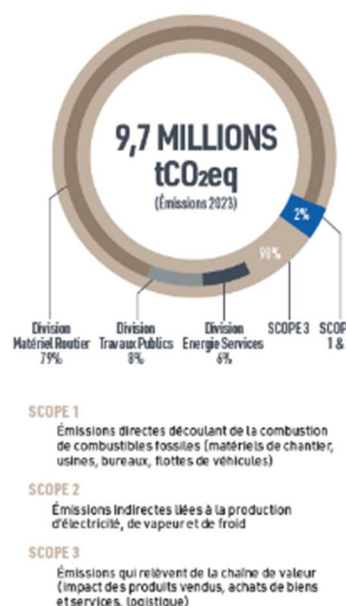
Évaluer chaque année l'empreinte carbone du Groupe.

Définir les objectifs, trajectoires et plans d'action associés.

Piloter la performance et quantifier les succès.

AMBITION CLIMAT : CONTRIBUER À LA NEUTRALITÉ CARBONE PLANÉTAIRE AU TRAVERS DE SOLUTIONS CO-CRÉÉES PAR LE GROUPE FAYAT ET SON ÉCOSYSTÈME.

L'EMPREINTE CARBONE DU GROUPE FAYAT
(prise en compte de toutes les activités du Groupe
sur l'ensemble de la chaîne de valeur)



5.2 Réduction de l'empreinte carbone des sites

5.2.1 Optimisation énergétique des bâtiments



Les sites de Rennes et Strasbourg ont fait l'objet en 2025 d'une optimisation énergétique dans le cadre d'un déménagement sur des sites plus récents et moins énergivores.

Dans ce même objectif, le site du siège à Rueil Malmaison va déménager à la Défense en mars 2026 sur le site du Belvédère, avec une optimisation des surfaces de bureaux qui passeront de 5 058 m² à 3 951 m² dans un bâtiment plus récent, entièrement rénové et restructuré en 2018.



Belvédère – La Défense



Nouveau site de Rennes

5.3 Réduction de l'empreinte carbone des déplacements

5.3.1 Sensibilisation et formation :

Sensibilisation



Nous réalisons des communications pour susciter les changements de comportements des collaborateurs.

Ces communications utilisent l'ensemble des supports de l'entreprise

pour toucher un maximum de collaborateurs : Actu interne, affichage dynamique, news letters.

Nous nous appuyons notamment sur les journées nationales avec incitation au changement de pratiques. Par exemple, une communication a été adressée à tous les collaborateurs NXO pour les sensibiliser à la semaine de la mobilité durable et inciter chacun à utiliser des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement pour se rendre sur son lieu de travail.



Formation



En lien avec notre démarche de prévention du risque routier des formations à l'écoconduite sont effectuées pour sensibiliser les collaborateurs à une conduite moins polluante qui respecte les préconisations des constructeurs et a en outre un effet positif sur la durée de vie des véhicules.

Une formation « conduire un véhicule hybride » est disponible sur notre plateforme de e-learning TalentSoft et un lien est transmis à chaque collaborateur qui se voit affecter un nouveau véhicule hybride.



5.3.2 Evolution du parc de véhicules



La réduction des gaz à effets de serre passe par le choix de véhicules de collaborateurs et d'entreprise moins polluants, par l'optimisation des déplacements en clientèle mais également par la limitation des déplacements professionnels grâce à l'encouragement du télétravail et la mise en place d'outils de travail collaboratifs en ligne tels que « Teams ».

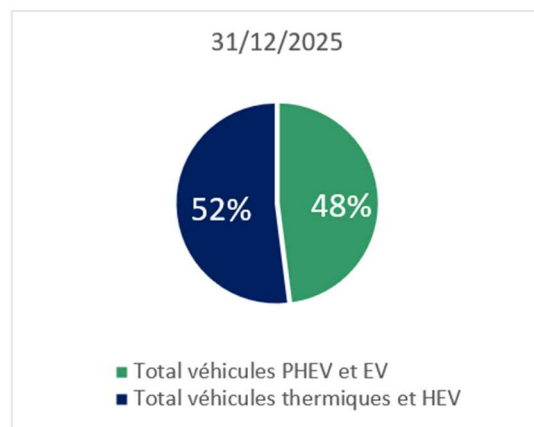
Afin d'accompagner la directive groupe qui vise un parc de véhicules de fonction et de service 100% électriques en 2030, la société a décidé pour 2025 de poursuivre sa politique de décarbonation en privilégiant le remplacement des véhicules en fin de vie par des véhicules électriques, inscrivant ainsi l'entreprise dans une logique de développement durable et de respect de la réglementation sur le verdissement des flottes automobiles.

Nous avons de ce fait modifié la présentation de l'évolution de notre parc véhicule depuis 2020 en présentant les trajectoires de chaque catégorie de véhicules, des plus polluants : thermiques et hybrides aux moins polluants : hybrides rechargeables et électriques.

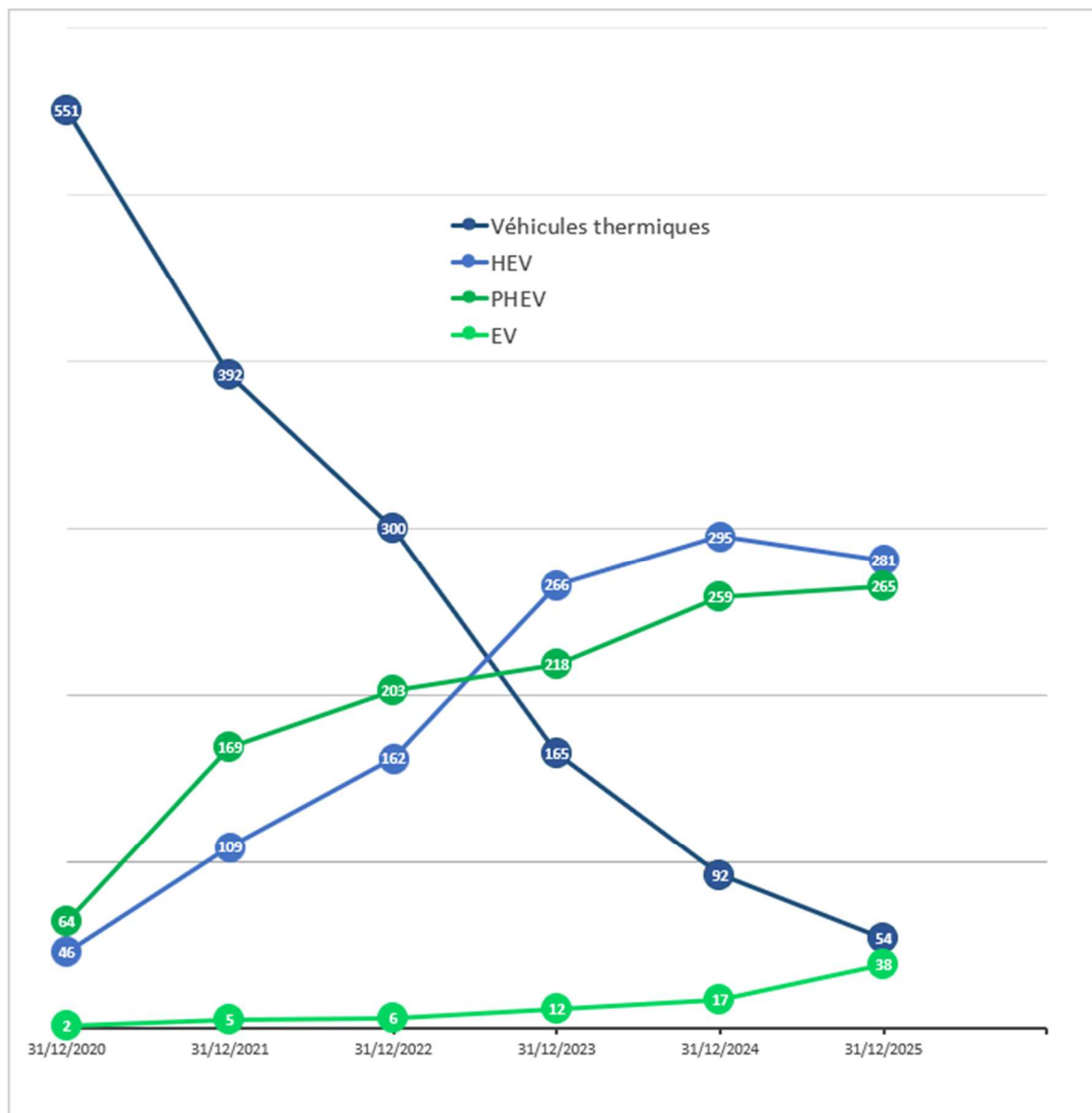
Définitions :

PHEV : Plug-In Hybrid Véhicule : Véhicule Hybride rechargeable à partir d'une prise d'alimentation externe
 HEV : Hybrid Véhicule : Véhicule Hybride non rechargeable sur borne
 EV : Electric Véhicule : Véhicule électrique

31/12/2025	Quantité	Part
Total véhicules PHEV et EV	303	48%
PHEV	265	42%
EV	38	6%
Total véhicules thermiques et HEV	335	52%
HEV	281	44%
Diesel	6	1%
Essence sans Plomb	11	2%
Ethanol E85	37	5%
TOTAL GENERAL	638	100%



5.3.3 Evolution de la flotte de véhicules de 2020 à 2025 sur les 4 catégories principales



5.3.4 Installation de bornes de recharge électriques



La transformation du parc de véhicules s'accompagne du souhait de mettre à disposition des collaborateurs des prises et bornes électriques de recharge sur la majorité des 33 sites de France métropolitaine.

Un plan d'équipement est en cours pour équiper les sites en proportion des collaborateurs rattachés.

Au-delà de l'équipement des bornes de recharge sur les sites, nous favorisons l'installation des points de recharge à domicile pour les véhicules électriques. La participation de l'entreprise d'un montant de 500 € sera validée sur présentation d'un devis d'installateur agréé par le collaborateur sous réserve d'un compteur dédié à la recharge pour justifier des consommations.

5.4 Réduction de l'empreinte carbone liée aux services logistiques



NXO et son organisation logistique sont inscrites dans une démarche continue de réduction de l'impact environnemental. Ceci passe par différentes mesures appliquées par les équipes NXO dans les stratégies d'approvisionnement et de livraison et par la sélection de prestataires répondant à nos critères RSE.

Mesures prises par NXO :

- Rationalisation des approvisionnements pour réduire le nombre de commandes auprès d'un fournisseur donné.
- Favorisation des livraisons directes "fournisseur - client final" pour réduire les distances de transport.
- Optimisation des livraisons pour un même client par le regroupement dans un minimum de contenants et envoyées avec un nombre minime d'envois.
- Les emballages récupérés (carton, papier, plastique) sont triés et intégrés dans les filières de recyclage tout comme les déchets électroniques.

Choix de nos partenaires logistique :

NXO a fait le choix de 2 partenaires principaux GEODIS et CIBLEX clairement engagés dans des plans de réduction de leur impact environnemental avec des plans d'actions très complets : transition énergétique des moyens de transport, solution cyclo-logistiques, amélioration des performances opérationnelles (groupements, réduction des échecs de livraison...), plan de sobriété des bâtiments. En tant que mandant, NXO a la possibilité d'avoir des informations détaillées sur les émissions CO2 sur son périmètre.



5.5 Réduction de l'empreinte carbone liée aux opérations de NXO chez ses clients

Trois objectifs ont été définis pour contribuer à la réduction des émissions de CO₂ liées aux opérations de NXO pour ses clients :



Réduire les déplacements & la documentation papier à l'indispensable



Raccourcir la durée des déplacements



Consommer moins lors des déplacements

La réalisation de ces objectifs est possible au travers de l'identification et de l'implication opérationnelle de l'ensemble des intervenants ayant un impact sur la réduction des émissions de CO₂ liées aux déplacements.

5.5.1 Réduire les déplacements & la documentation papier à l'indispensable



Personnaliser et préparer les commandes depuis un point central

- Préparation des produits dans la plateforme de pré-intégration centralisée (Strasbourg).
- Réalisation des paramétrages logiciels par des techniciens polyvalent.
- En cas de besoin, pilotage à distance par les experts techniques spécialistes (prise en main à distance, télétravail).

Optimiser les livraisons sur site

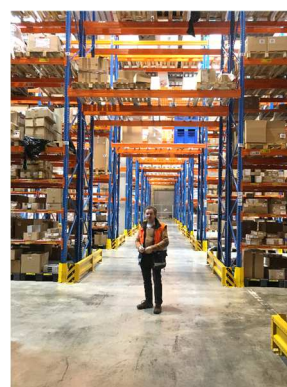
- Groupage, étiquetage et colisage personnalisé des expéditions par site.
- Ordonnancement pour optimiser l'expédition avec la disponibilité client et technicien sur site

Limiter le nombre d'interventions sur site des techniciens et ingénieurs

- Réalisation des prestations d'ingénierie à distance ou sans déplacement
- Déplacement du nombre optimum de technicien(s) polyvalent(s) sur site, en fonction de l'opération à réaliser et uniquement pour le matériel
- Pilotage à distance par un expert spécialiste en cas de besoin (notamment pour les aspects logiciels et de configuration)

Limiter les documents (« 0 papier »)

- Base de connaissance accessible en ligne
- Dématérialisation des bons d'interventions



Plateforme logistique avec groupage

Bon d'intervention dématérialisé



5.5.2 Raccourcir les délais de déplacement



Livrer chez le client en un minimum de trajets

- Organisation des expéditions en optimisant l'utilisation des moyens disponibles : 1 entrepôt central, transporteurs, 19 stocks d'urgence H+, 142 points de livraison J+, groupage

Planifier les interventions de techniciens en fonction de leur localisation

- Utilisation de l'outil MapVision, permettant la localisation de la dernière intervention et du domicile de chaque technicien, filtrable en fonction de ses compétences => Assignment du technicien le plus proche



Anticiper les urgences pour éviter les déplacements supplémentaires

- Utilisation des 19 stocks d'urgence pour les PMS (Pannes à la Mise en Service)

5.5.3 Consommer moins lors des déplacements



Évolution de la politique véhicules

- Intégration de véhicules moins polluants (hybrides rechargeables, électriques) dans le parc voitures (voir chap sur l'évolution du parc de véhicules)
- Parc de véhicules en autopartage en zone urbaine (Paris, Lyon, Nantes...)

Développer l'écoconduite

- Formation de l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise à l'écoconduite : la formation de l'ensemble des collaborateurs a été réalisée en présentiel sur 2 ans, complétée depuis d'un module de e-learning obligatoire pour tous les personnels itinérants

5.6 Recyclage et réduction de la consommation de ressources liés aux opérations de NXO pour ses clients

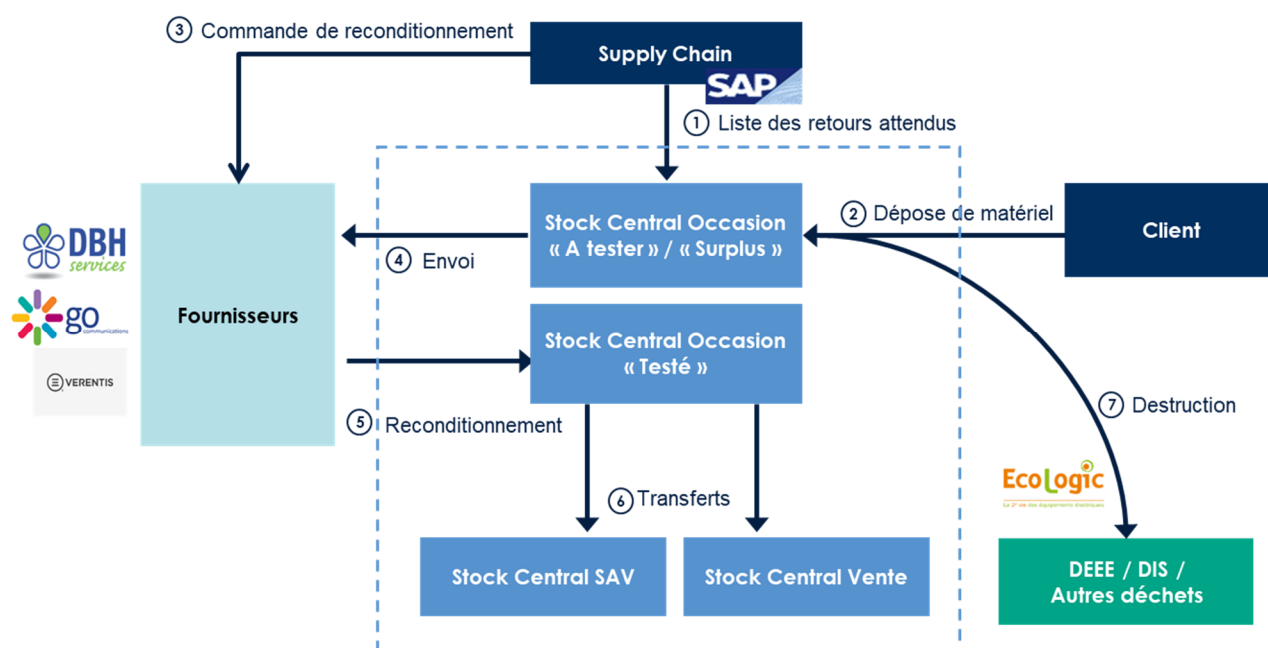


NXO France peut proposer plusieurs services à ses clients dans le cadre du décommissionnement de leurs anciens systèmes :

- **Décommissionner** ou assister au décommissionnement des matériels à l'initiative du client.
- **Conditionner** les matériels décommissionnés en vue de leur injection dans un circuit de recyclage.
- **Transporter** les matériels décommissionnés vers le centre logistique NXO.

En fonction des accords prévus, NXO France peut appliquer les options suivantes :

- **Reconditionnement et remise en état** des matériels en vue de leur réutilisation ultérieure par NXO France et/ou par le client (par exemple dans le cadre d'un service de maintenance)
- **Revente ou cession à un tiers des matériels** (selon leurs valeurs de marché) en vue de leur remise sur le marché au titre de matériel reconditionné. NXO s'appuie sur des partenaires reconnus pour reconditionner des matériels qui seront réutilisés dans leur configuration d'usine. Les partenaires habituels de NXO France sont : GO Communications Systems Ltd, Verentis B.V., ENS European Network Services, DBH Services, ITANCIA
- **Injection dans une circuit de traitement des DEEE** et fourniture d'un bordereau de suivi des déchets industriels. NXO France s'appuie alors sur différents partenaires tel que détaillé dans le chapitre : Recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques DEEE.



5.7 Traitement des déchets

5.7.1 Recyclage des déchets de bureau



Depuis 2018, le siège de Rueil-Malmaison, plus important site de NXO, utilise les services de la société Greenwishes qui propose des solutions innovantes de recyclage 100% français des déchets de bureau avec une offre de traçabilité évoluée. Ceci permet de trier un nombre toujours plus conséquent de déchets recyclables qui jusque-là étaient incinérés.



En 2025 la société Greenwishes a changé de nom pour s'appeler Ostreya, une nouvelle identité pour le groupe désormais structuré comme un acteur de référence sur l'ensemble de la chaîne de valeur du tri, de la massification, du recyclage et de la valorisation des déchets en France.

Sur l'année 2025, le total des déchets recyclés sur 12 mois (janvier à décembre 2025) est de 5 081 kg



Société NXO,
133 Bd National,
92500 Rueil Malmaison



Déchets unité = kg	Janv 2025	Fev 2025	Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juil 2025	Août 2025	Sept 2025	Oct 2025	Nov 2025	Dec 2025	Total
Total recyclé	276	430	473	275	370	820	676	305	150	544	560	202	5081
Déchets non recyclables	1043	806	1038	853	1024	1020	1025	608	985	957	768	1139	11267

Déchets unité = kg	Poids recyclé (kg) du 01/01/2025 au 31/12/2025	Equivalent en nb de produits finis réalisés à partir des déchets recyclés
Papiers de bureau	689	224 ramettes
Cartons	3 471	7 536 cartons
Verre	191,7	410 bouteilles de 75 cl
Bouteilles plastique	16,1	408 bouteilles de 1,5 cl
Ferraille	10	Matière première
Gobelets plastique (PS et PP)	1,1	28 cintres
Gobelets carton	68	1 695 sacs papiers
Palettes	350	175 palettes



En 2025, les économies d'énergie et l'impact « équivalent CO2 » ont été valorisées à hauteur de 0,58 tonnes :

Economies d'énergie et impact équivalent CO2 réalisés grâce aux produits recyclés sur les 12 derniers mois

Energie		40,02 MWh	Soit l'équivalent de la consommation annuelle de 4 habitants
Eau		189,18 m3	Soit l'équivalent de la consommation annuelle de 3 habitants
CO2		0.58 tonne Equivalent CO2	Soit l'équivalent de 2 357 kms en petite citadine

5.7.2 Recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques DEEE



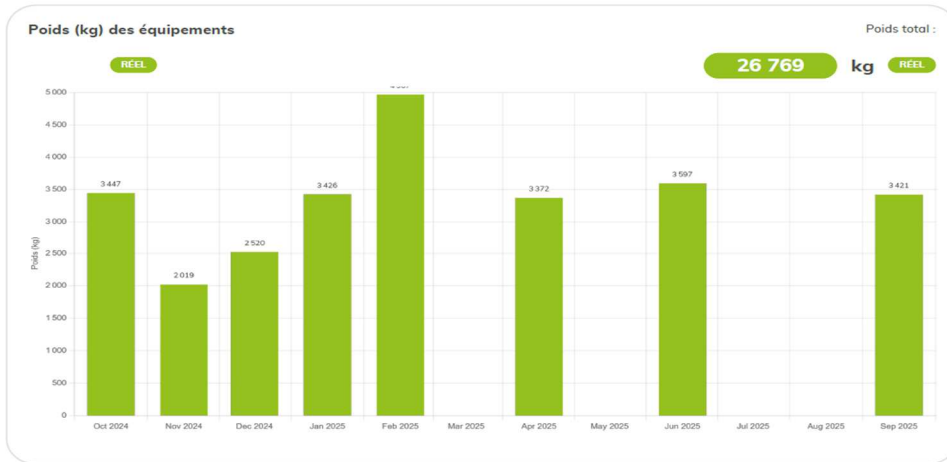
Les politiques de collecte sélective et de recyclage des déchets s'appuient de plus en plus sur les filières dites de responsabilité élargie des producteurs (REP). Le principe, qui découle de celui du pollueur-payeur, est de responsabiliser les producteurs des équipements désignés qui ont l'obligation de prendre en charge, notamment financièrement, la fin de vie des équipements qu'ils mettent sur le marché (article R543-195 du code de l'environnement, sous-paragraphe 2 : Enlèvement et traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques professionnels).

Est défini comme producteur/metteur sur le marché celui qui fabrique en France et revend en France ou celui qui importe de l'Europe ou de l'étranger pour vendre en France. Du fait de nos activités de distribution, mais aussi dans le cadre des opérations de production de prestations de maintenance, ainsi que dans le cadre des déposes de matériel, nous sommes considérés comme producteur en tant que « premier metteur sur le marché français » d'un futur DEEE et sommes ainsi amené à en traiter le recyclage avec notre prestataire **Ecologic**.

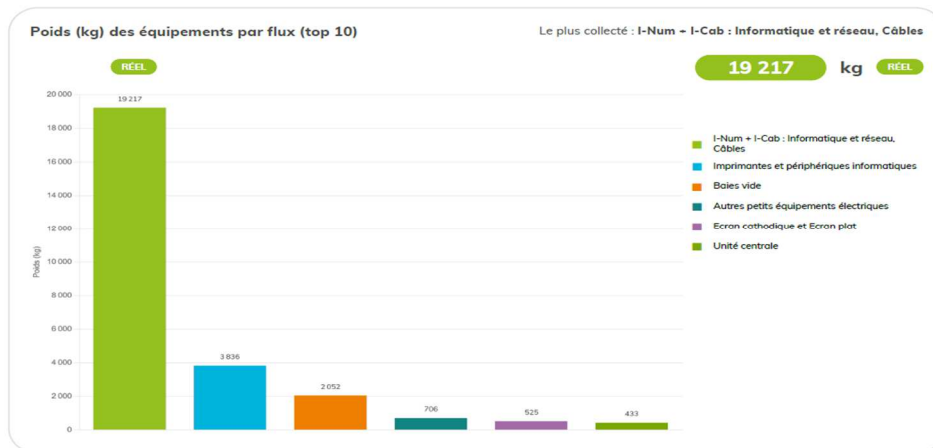
Ecologic est un éco-organisme, autrement dit une entreprise à but non lucratif investie par l'Etat d'une mission d'utilité publique consistant à gérer la fin de vie des équipements électriques et électroniques (DEEE). Pour ce faire, elle se charge de collecter, dépolluer et valoriser les DEEE sur l'ensemble du territoire français, en s'assurant que chaque étape soit menée en toute conformité.

Nous avons contractualisé avec Ecologic depuis le 1er janvier 2015 et, à ce titre, nous nous appuyons chaque année sur cet éco-organisme pour la bonne collecte et recyclage de nos déchets DEEE.

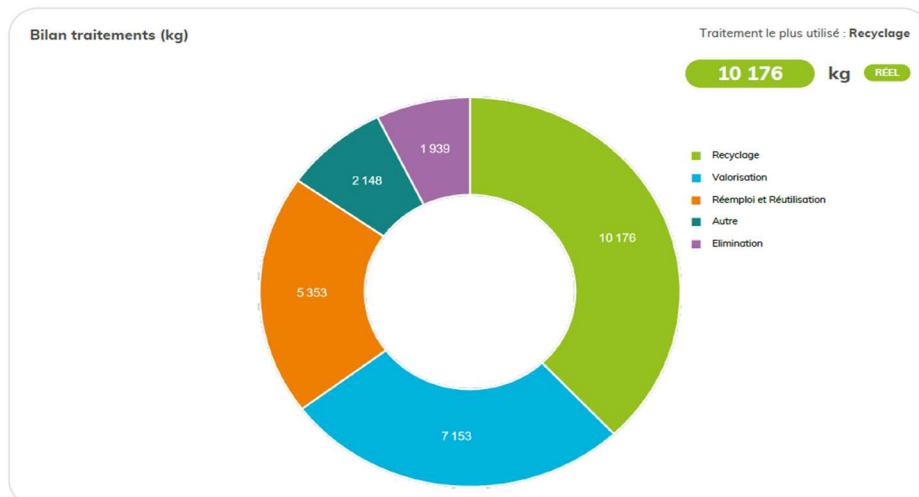
En 2025, ce sont 26,77 tonnes d'équipements qui ont pu être ainsi collectées et recyclées chez NXO soit 2,5 tonnes de plus qu'en 2024 :



Ci-dessous le type d'équipements les plus collectés :



Bilan du traitement :



5.8 Bilan carbone NXO et trajectoire de décarbonation

5.8.1 Bilan carbone NXO



Dans son article 8, la directive européenne 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique impose aux grandes entreprises - dont l'effectif est supérieur à 250 personnes ou dont le chiffre d'affaires annuel excède 50 millions d'euros - la réalisation d'audits énergétiques.

Au printemps 2023, sous l'égide de la Directrice Stratégie Décarbonation du groupe Fayat et avec l'aide du cabinet EY, nous avons réalisé le bilan carbone complet de nos sites sur les scopes 1, 2 et 3 sur la base des consommations énergétiques de l'exercice fiscal

2022. Nous en sommes aujourd'hui à notre quatrième Bilan carbone, nous venons de réaliser le calcul de nos émissions au titre de l'exercice fiscal 2025.

Pour rappel les scopes 1 et 2 mesurent les consommations électriques de nos sites ainsi que les sources mobiles de combustion liées aux déplacements de nos collaborateurs en clientèle.

Le scope 3, beaucoup plus large, mesure l'impact en tonnes de CO₂ de l'utilisation tout au long de leur vie des équipements que nous installons chez nos clients, l'impact des immobilisations, le transport en amont des marchandises vendues, nos déplacements professionnels (train, avion, voitures de location), les trajets domicile travail pour les salariés sédentaires ainsi que les émissions calculées en location based de nos DataCenters loués au prestataire Digital Realty.

Nos premiers bilans carbones étaient réalisés sur un tableau excel élaboré par notre prestataire EY mais cette année nous avons enregistré directement nos émissions 2024 et 2025 dans le nouvel outil groupe : la plateforme « GHG Insight » de l'éditeur KShuttle, qui va permettre de consolider les bilans carbones de toutes les entités du groupe Fayat.



Le bilan carbone 2022 qui est notre année de référence (base year) projetait une consommation annuelle de **98 493** tonnes équivalent CO₂.

Le bilan carbone que nous venons de terminer sur l'exercice fiscal 2025 présente une baisse de 13,7% par rapport à 2022 avec **84 993** tonnes équivalent CO₂.

Cette baisse s'inscrit dans notre trajectoire de décarbonation certifiée en décembre par l'organisme SBTi (voir chap SBTi ci-après)

Bilans Carbone Groupe NXO	2022	2023	2024	2025	
	Fichier Excel EY (tCO ₂)	Fichier Excel EY (tCO ₂)	Outil K-Shuttle Fayat (tCO ₂)	Outil K-Shuttle Fayat (tCO ₂)	Delta vs base year
1.2 Sources mobiles de combustion (véhicules)	1 324	1 179	1 180	1 134	
Total Scope 1	1 324	1 179	1 180	1 134	-14.3%
2.1 Consommation d'électricité (batiments et EV)	206	247	265	256	
Total Scope 2	206	247	265	256	24.4%
Total scopes 1 et 2	1 529	1 426	1 445	1 390	-9.1%
3.1 Produits et services achetés	42 434	41 930	40 543	40 709	
3.2 Biens immobilisés	151	515	292	490	
3.3 Emissions non incluses dans scope 1 ou 2	363	338	320	423	
3.4 Transport de marchandises amont	1 183	1 176	1 724	1 425	
3.5 Déchets générés	31	31	48	56	
3.6 Déplacements professionnels	136	215	328	295	
3.7 Déplacements domicile travail	758	526	693	688	
3.8 Actifs en leasing amont (DataCenters)			18	21	
Total Scope 3 Amont	45 056	44 732	43 966	44 107	-2.1%
3.11 Utilisation des produits vendus	51 908	50 706	47 370	39 496	
Total Scope 3 Aval	51 908	50 706	47 370	39 496	-23.9%
Total Scope 3	96 964	95 438	91 335	83 603	-13.8%
Total Bilans (tCO₂)	98 493	96 864	92 780	84 993	-13.7%

5.8.2 SBTi (Sciences Based target Initiative) :



Face à l'urgence climatique, de plus en plus d'organisations attendent de leurs partenaires des engagements mesurables, vérifiables et alignés avec les objectifs internationaux.

C'est dans cette logique que NXO s'est inscrit en 2025 dans la démarche Science Based Targets initiative (SBTi), un cadre de référence international né dans le prolongement des accords de Paris, porté par le CDP, le Pacte Mondial des Nations Unies, le World Resources Institute et le WWF (fond mondial pour la nature) :



United Nations
Global Compact



WORLD
RESOURCES
INSTITUTE



Son objectif est de mobiliser les entreprises face à l'urgence climatique, de les accompagner dans leurs projets de décarbonation et de garantir la compatibilité de ces projets avec l'objectif de limitation de l'augmentation de la température mondiale à 1.5°C à l'horizon 2100.

Méthode utilisée : GHG Protocol (méthode de comptabilisation des émissions par scope et notamment tout au long de la chaîne de valeur pour le scope 3)

Un processus d'évaluation de référence

Concrètement, cette certification repose sur des éléments probants :

- Une trajectoire de décarbonation fondée sur la science
- Des objectifs compatibles avec la limitation du réchauffement climatique à +1,5 °C pour les scopes 1 et 2 et à WB2 (well below 2) pour les émissions de scope 3
- Une approche transparente couvrant l'ensemble des émissions (scopes 1, 2 et 3)

Dans ce contexte, d'ici 2035, NXO s'est engagé sur un objectif concret de réduction de 63 % de ses émissions sur les scopes 1 et 2 et de 37,5 % sur le scope 3. Cette trajectoire, étayée par des moyens concrets, a été analysée et validée par le SBTi comme étant conforme aux exigences scientifiques actuelles.

Pour les clients et les partenaires du groupe, il s'agit donc de l'assurance de s'appuyer sur un acteur dont les engagements climat sont structurés, crédibles et alignés avec leurs propres objectifs de responsabilité environnementale.

NXO a été certifiée le 10 décembre 2025. Nous allons maintenant communiquer chaque année sur les résultats de notre Bilan carbone au regard de cette trajectoire de décarbonation.

Validation Statement

NT_CRITERIA_ID SCIENCE-BASED TARGETS

SBTi Services has validated that the greenhouse gas emissions reduction target(s) submitted by NXO conform with the SBTi Criteria and Recommendations ().

The official validated target language:

Near-Term
NXO commits to reduce absolute scope 1 and 2 GHG emissions 63.0% by FY2035 from a FY2022 base year. * NXO also commits to reduce absolute scope 3 GHG emissions 37.5% within the same timeframe.

*The target boundary includes land-related emissions and removals from biogenic

Reduction APPROVAL: 9th December, 2025



© SBTi Services Limited is a limited company registered in England and Wales (15181058). sciencebasedtargets.org sbti.services.com
Registered address: 66 Lincoln's Fields, London, WC2A 3LH.
SBTi Services Limited is a wholly owned subsidiary of Science Based Targets Initiative.

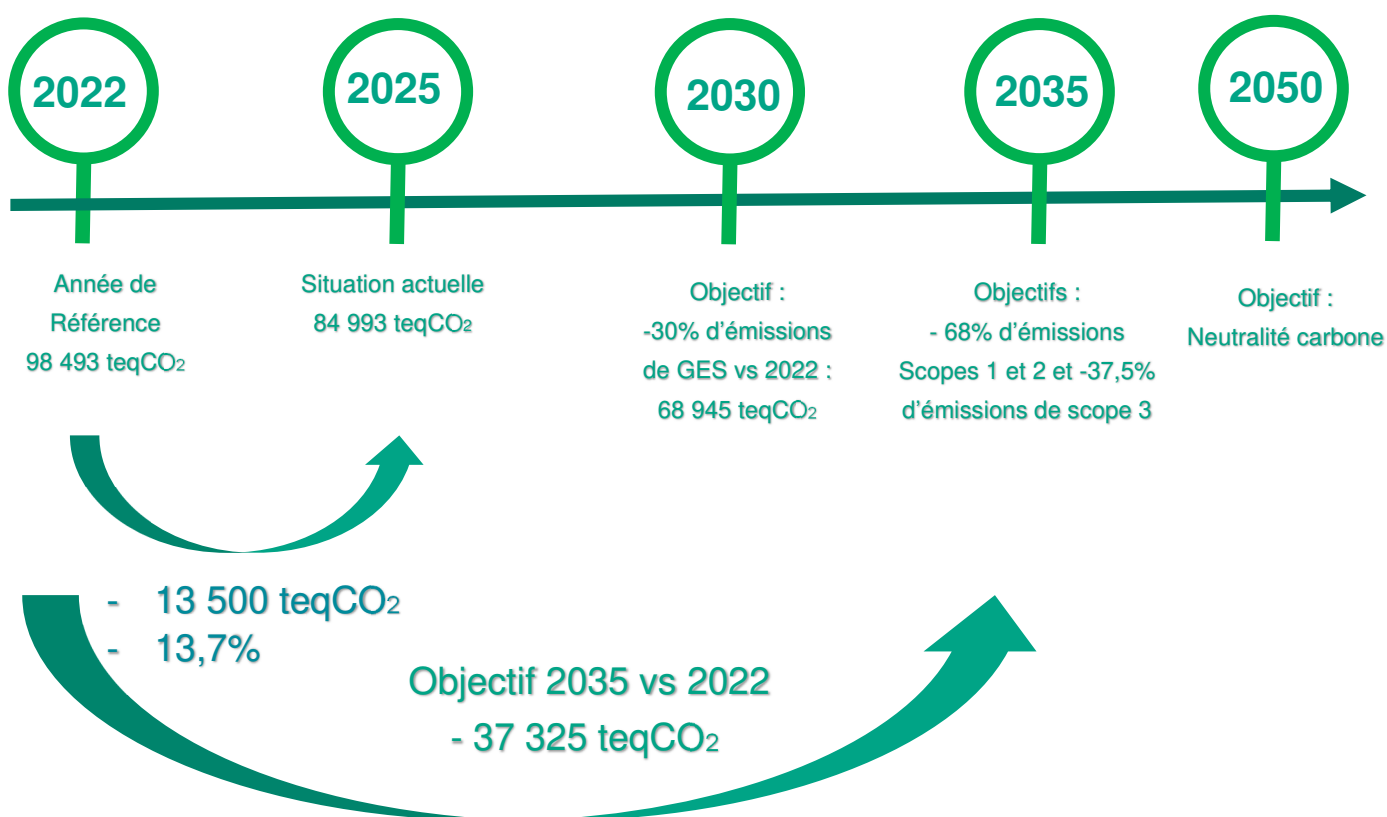
5.8.3 Trajectoire carbone



A partir de l'année référence 2022 nous avons fixé une trajectoire de décarbonation pour une baisse de 30% de nos émissions en 2030 sur les scopes 1 & 2 comme sur le scope 3 jusqu'à atteindre en 2035 une baisse de 63% de nos émissions de scope 1 et 2 et de 37,5% de nos émissions de scope 3, trajectoire certifiée par le SBTi.

L'objectif est de tendre pour 2050 vers la neutralité carbone, c'est-à-dire la consommation énergétique minimale d'une part et la compensation par ailleurs de la consommation incompressible.

Pour cela nous avons déterminé pour chacun des critères des scopes 1, 2 et 3, les actions à mener afin de réduire les émissions de CO₂, et défini ainsi notre trajectoire carbone :



5.8.4 Principales actions de décarbonation prévues sur les différents scopes :

Leviers de décarbonation Scope 1 : Sources mobiles de combustion (véhicules flotte NXO)

Evolution du parc de véhicules de service de thermique vers tout électrique.

Objectif atteindre 100% de véhicules électriques en 2030.

→ Baisse attendue : **80%** des émissions en 2030 vs 2022 (prise en compte du cycle de vie du véhicule, y compris fabrication).

Leviers de décarbonation Scope 2 : Plan de sobriété bâtiment

Efficacité énergétique des bâtiments. Respect des objectifs du décret tertiaire pour les bâtiments en location.

Volonté de louer des sites avec une meilleure efficacité énergétique

→ Baisse attendue : **5% à 10% /an** de la consommation énergétique totale sur surface louée.

Leviers de décarbonation Scope 3 :

3.1 : Achats de biens et services : Evolution du mix des produits et solutions vendues vers plus de software afin de baisser les émissions de CO₂ des produits.

3.4 : Transport de marchandise amont : Evolution du mix des produits et solutions vendues vers plus de services afin de baisser les émissions de CO₂ des produits transportés.

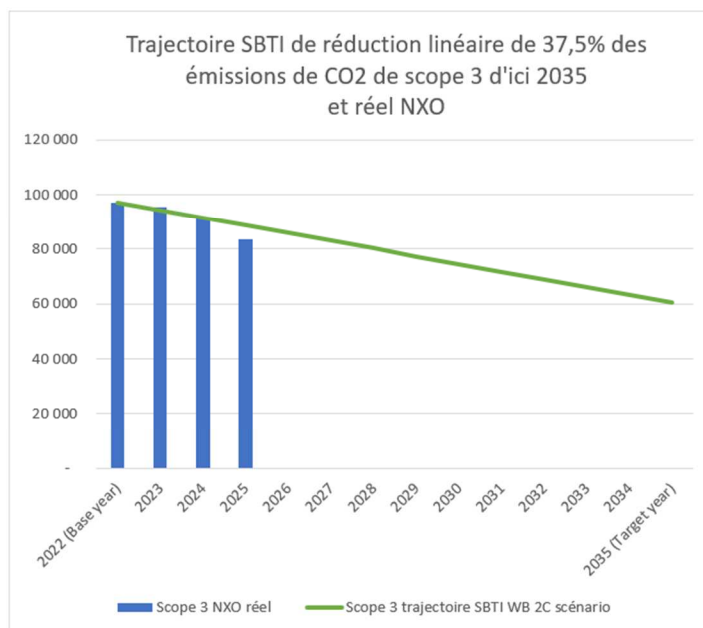
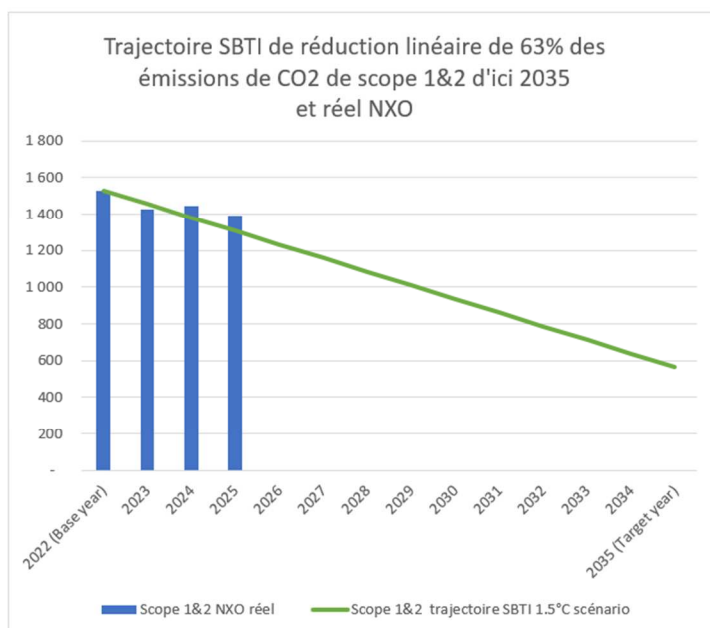
3.6 : Déplacements professionnels : Réduire le nombre de trajets en avion

Autres leviers Exogènes : Baisse naturelle des émissions de CO₂ des équipements vendus et installés par une plus grande sobriété énergétique de la part des constructeurs dans la fabrication, le transport et la consommation des équipements,

→ Baisse attendue globale scope 3 : **25 % à 30%** des émissions en 2030 vs 2022 des leviers de scope 3.

→ Baisse attendue globale scope 3 : **37,5%** des émissions en 2035 vs 2022

5.8.5 Evolution des bilans carbone NXO en regard de la trajectoire carbone validée par le SBTi:



5.9 Achats responsables



NXO s'engage à assurer la fourniture de produits et services répondant aux critères de développement durable.

Dans la lignée du système de management RSE, du code de déontologie des affaires et de ses valeurs fondamentales, NXO applique un code de conduite auprès de ses fournisseurs afin de renforcer ses exigences et attentes en matière de développement durable et d'éthique.

5.9.1 Engagement des fournisseurs et sous-traitants

NXO, au titre de sa politique Environnement, attend de ses fournisseurs qu'ils maîtrisent les impacts de leurs activités et que leurs pratiques soient conformes aux réglementations environnementales qui leur sont applicables. Il leur est recommandé de s'inspirer des meilleures pratiques internationales dans ces domaines, en particulier par la mise en place d'un système de management environnemental.

■ **Energie et impacts environnementaux**

NXO demande à ses fournisseurs de mettre en œuvre des actions visant à améliorer leur efficacité énergétique et à réduire leurs impacts environnementaux, notamment au niveau de l'impact carbone du transport de leurs produits.

■ **Gestion des émissions et des déchets**

NXO demande à ses fournisseurs de maîtriser les émissions et les rejets associés à leurs activités, y compris celles liées à la production et la gestion des déchets. NXO encourage les démarches visant à limiter au maximum la production de déchets, en particulier les déchets dangereux, et à mettre en œuvre toutes formes de réutilisation et de recyclage.

■ **Qualité et sécurité des produits et services**

NXO demande à ses fournisseurs de l'assurer que les produits et services qu'ils fournissent répondent à toutes les normes applicables en matière de qualité et de sécurité. Leurs produits et/ ou services ne contiennent aucune substance interdite par les législations et/ ou réglementations applicables dans les pays où ils opèrent et/ ou représentant un risque inacceptable pour la santé ou l'environnement.

■ **Code de conduite fournisseurs**

Dans la mise en œuvre de la gestion de la relation avec les fournisseurs, la fonction achats de NXO est amenée à vérifier que les principes et règles du code de conduite fournisseur sont prises en considération et, si nécessaire, peut prendre toutes mesures appropriées à la suite de ces vérifications.



NXO attend également de ses fournisseurs qu'ils fassent leurs meilleurs efforts pour répercuter des dispositions équivalentes à leur propre chaîne de valeur.

En adhérant aux principes de ce code de conduite, ses fournisseurs et sous-traitants s'engagent à accompagner NXO dans le déploiement de sa feuille de route RSE et acceptent d'être évalués par NXO ou un organisme tierce partie sur leurs pratiques RSE. Ils s'engagent à mettre en place les moyens nécessaires afin de s'y conformer et s'engagent également à en répercuter le contenu à l'ensemble de leurs propres fournisseurs et sous-traitants intervenant dans la supply-chain.

L'ensemble de ces points sont formalisés dans notre code de conduite fournisseur

5.9.2 Aménagement des conditions générales de vente NXO :

Nous avons réaménagé en 2024 les CGA qui comportaient déjà dans les articles 9 et 11 des dispositions sur le développement durable et sur l'éthique avec une demande de se conformer au code de déontologie des Affaires de NXO, avec un nouvel article sur les conflits d'intérêts article 22 dans lequel NXO et le Fournisseur s'engagent mutuellement.

5.9.3 Questionnaire Grossistes :

Un questionnaire RSE au travers de 10 questions a été mis en place au niveau de la consultation des grossistes portant sur 55M€ de CA Achats soit plus de 25% de la totalité des achats et engageant les protagonistes pour 2 ans. Ces 10 questions font partie d'une qualification qualitative impactant pour 30% la note finale.

5.9.4 Catalogue éco-recyclé

En complément des exigences relatives à la fourniture de produits neufs, NXO propose un catalogue de produits éco-recyclés afin de permettre à ses clients d'adopter une position éco-responsable et de se conformer aux réglementations en vigueur. Basé sur le principe collecte – réparation – revente tel que présenté dans la gestion des déchets, NXO s'attache à proposer un catalogue de qualité :

- Matériel réparé et testé par NXO ou ses partenaires
- Garantie
- Conditions financières attractives

6 Développer et valoriser notre capital humain

Les relations et conditions de travail englobent toutes les pratiques liées au travail réalisé au sein de NXO, par elle ou pour son compte, y compris en cas de sous-traitance. Elles couvrent le recrutement et la promotion des collaborateurs, la formation et le développement des compétences, la santé, la sécurité et l'hygiène au travail, la cessation d'emploi, les procédures disciplinaires, ainsi que toute politique ou pratique affectant les conditions de travail, notamment le temps de travail et la rémunération.

Les 3 engagements de ce pilier :



Engagement N°1 :

Promouvoir la diversité et l'égalité des chances et en faire une opportunité pour l'entreprise.

DEVELOPPER & VALORISER NOTRE CAPITAL HUMAIN

Engagement N°2 :

Développer les compétences des collaborateurs et les accompagner dans leurs évolutions de carrières.

Engagement N°3 :

Améliorer la qualité de vie au travail, et **préserver la santé et la sécurité** de nos collaborateurs et partenaires.

6.1 Promouvoir la diversité et l'égalité des chances

6.1.1 Maintenir un effort vers les jeunes



Nous accordons une grande importance à l'intégration de jeunes dans l'entreprise. Le taux d'embauche de salariés de moins de 25 ans représente 16 salariés en 2025, soit 23,8 % des recrutements en CDI de l'année. Au 31 décembre 2025 ce sont 23 salariés en CDI et 53 apprentis de moins de 25 ans, soit 6,35 % de la population, qui constituent la jeunesse de l'entreprise.

Nous maintenons également nos efforts sur le programme d'alternance qui permet de créer des binômes avec les salariés seniors et assurer une transmission du savoir.

Fin 2025, 53 alternants réalisent leur apprentissage chez NXO, soit 5,35 % de l'effectif.

6.1.2 Garantir l'égalité femmes-hommes



Nous veillons en permanence à assurer une égalité de traitement entre les populations féminines et masculines. Les écarts de rémunération qui peuvent exister sont principalement dus aux postes occupés.

Durant l'année 2025, nous avons maintenu nos efforts afin de réduire ces écarts et comme chaque année au cours de l'exercice de NAO (Négociation Annuelle Obligatoire), un budget spécifique a été dégagé afin de poursuivre la réduction des écarts de rémunération constatés entre les femmes et les hommes.

Par ailleurs la population féminine a cru de 2,8 pt entre 2022 et 2025 en passant de 16,75% en 2022 à 19,57% en 2025 soit 21 femmes de plus qu'en 2022.

6.1.3 Journée mondiale de la femme digitale



À l'occasion de la Journée mondiale de la femme digitale, le 17 avril, NXO a souhaité mettre en lumière la place des femmes dans les métiers du numérique en donnant la parole à deux collaboratrices : Ginette Clerc, Directrice des Systèmes d'Information, et Estelle Monier, Ingénieure avant-vente.

Dans cette démarche de valorisation de la diversité et de l'égalité professionnelle, elles ont partagé leur parcours, leur vision du secteur ainsi que leur expérience au sein de NXO.

Cette vidéo a été communiquée en interne et en externe.



6.1.4 Intégrer les personnes porteuses d'un handicap



Aucune discrimination n'est faite au niveau des personnes porteuses d'un handicap ni dans leur intégration ni en termes d'évolution dans l'entreprise. *En 2025, nous comptons dans nos effectifs 36 salariés concernés par le handicap, soit un Taux d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés BOETH de 4,44%.*

Conscient des enjeux liés à l'embauche et l'intégration de personnes porteuses de handicaps dans les métiers du numérique, NXO mène des actions de sensibilisation régulières qui visent à faire évoluer le regard porté sur le handicap et à favoriser les comportements adaptés par une meilleure compréhension des impacts des différentes formes de handicap.

6.2 Développer les compétences de nos collaborateurs

6.2.1 Formation des collaborateurs en 2025



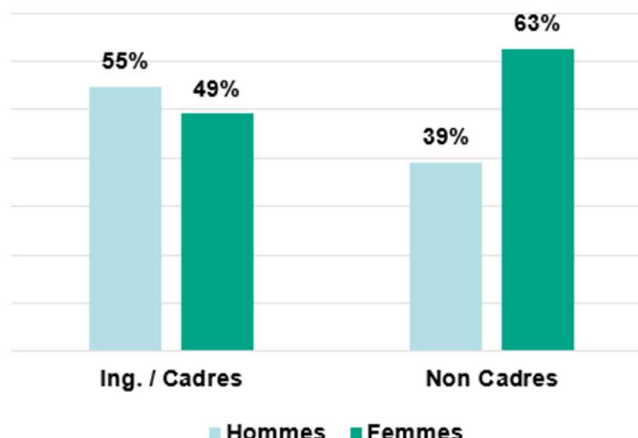
Nous considérons que la formation et le développement des compétences contribuent non seulement à la qualité des prestations proposées à nos clients, mais aussi à l'accomplissement des collaborateurs dans leur parcours professionnel.

L'entretien individuel annuel comporte une partie d'entretien professionnel qui a vocation à faire le point sur les souhaits d'évolution du collaborateur et à aborder les aspects de formation. Ce rendez-vous important est un moment privilégié entre le collaborateur et son manager qui permet d'évoquer des actions de développement et les perspectives d'évolution professionnelle.

Nous investissons de façon importante dans la formation : *la part de la masse salariale consacrée à la formation continue s'élève à 3,59 % en 2025, en hausse de 0.14 point versus 2024.*

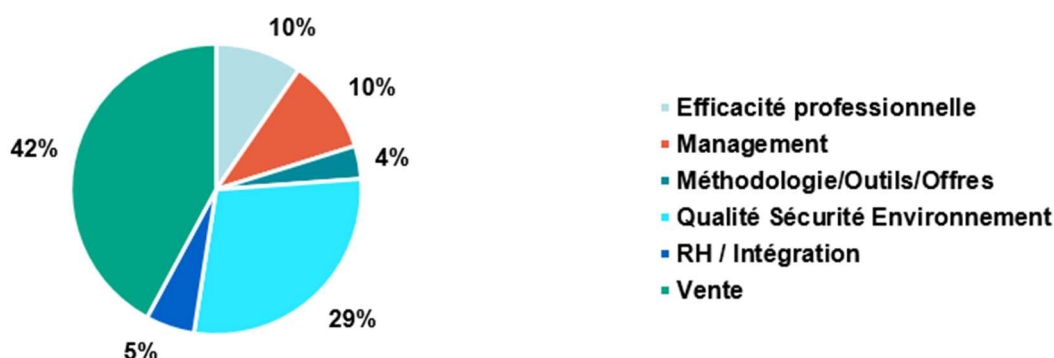
En 2025, 13 777 heures de formations ont été réalisées sur site ou via un webinar, hors formations réglementaires RGPD et Sapin2. A cela il faut ajouter 831 heures de formation d'alternants.

Au total ce sont 54% des cadres de l'entreprise qui ont suivi à minima une formation et 45% des non-cadres avec la ventilation suivante entre les populations masculines et féminines :



Les formations « hors technique » ont représenté 6312 heures de stages avec la ventilation ci-dessous :

Formation réalisées hors technique



6.2.2 Nos certifications et habilitations

Par ailleurs, nous avons à fin septembre 2025 :



894 certifications actives
(hors habilitations)

et



344 habilitations

6.2.3 Qualification Qualiopi

Qualiopi est une certification française reconnue délivrée aux organismes de formation.

Elle atteste de la conformité au Référentiel National (RNQ) et garantit la qualité des processus mis en œuvre pour les formations proposées.

NXO a été certifiée le 17/12/2024 pour une durée de 3 ans, cette réussite, fruit d'une démarche rigoureuse engagée 8 mois auparavant souligne notre engagement à fournir des formations de grande qualité à nos collaborateurs comme à nos clients.



6.2.4 Journées d'intégration et Ecole des Ventes :



Afin d'assurer une intégration de qualité à tous les nouveaux collaborateurs qui rejoignent NXO ainsi qu'une formation sur nos solutions et outils aux populations commerciales, nous mettons en place 2 à 3 fois par an une journée d'intégration sur notre siège de Rueil

Malmaison, suivie d'une Ecole des Ventes d'une durée d'environ 4 semaines, qui alterne et dispense des formations sur site et on line aux seules populations commerciales.



En 2025, ces journées d'intégration suivies de l'EDV se sont tenues les 9 janvier et 3 juin et ont réuni 48 nouveaux collaborateurs ayant fraîchement rejoint NXO.



6.3 Améliorer la qualité de vie au travail et préserver la santé et la sécurité de nos collaborateurs

6.3.1 Dialogue social :



Nous avons la volonté de cultiver le dialogue social. Afin d'entretenir une politique sociale de manière concertée avec les instances représentatives du personnel, ce dialogue est régulier et il a abordé les sujets suivants en 2025 :

- Plan Epargne Retraite Entreprise Collectif (avenant signé le 14 janvier 2025)
- Accord télétravail signé le 3 mars 2025
- Avenant à l'accord sur l'Egalité Professionnelle entre les Femmes et les Hommes signé 9 avril 2025
- Négociation Annuelle Obligatoire en avril 2025
- Charte d'astreinte V1.9 du 13 mai 2025
- Accord d'astreinte signé le 22 juillet 2025

6.3.2 Préserver la santé et la sécurité de nos collaborateurs



Nous avons adopté depuis de nombreuses années une Politique SSE (Santé Sécurité Environnement) et la mise en place d'un PASES (Plan d'Action Sécurité Environnement et Santé) qui a été actualisé en février 2025.

Au sein de NXO, l'exposition aux risques et la pénibilité des tâches exercées sont faibles. Le plus grand risque concerne les accidents de trajet.

Dans le cadre de nos interventions sur des sites de production nous avons renouvelé en février 2024 notre certification Mase pour notre site de Lille jusqu'à février 2027.



Plan d'Action Sécurité, Environnement et Santé

VERSION 1.8 DU 24/02/2025

Référence : NXOF_PASES		Créé le : 24/03/17
Rédigé par : C. Marguon	Vérifié par : D. Sampoux ; A. Le Port	Application : DR

© NXO France - Ce document ne peut être reproduit ou communiqué sans autorisation écrite de NXO France.

6.3.3 Valoriser l'expérience de nos collaborateurs : Enquête ChooseMyCompany



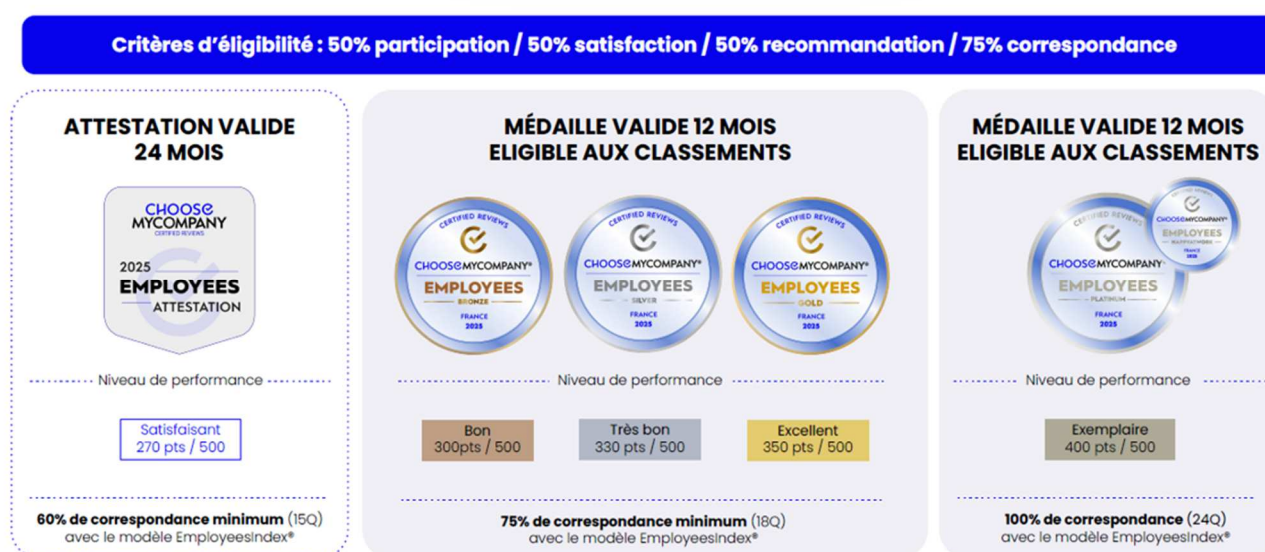
Le Projet : Mesurer la qualité de la relation qui nous lie à nos collaborateurs

Comment : Grâce au déploiement d'une enquête anonyme et accréditante qui recueille et analyse les expériences vécues par nos salariés.

Avec qui ? ChooseMyCompany est une entreprise française créée en 2008 certifiée ISO27001 et en conformité RGPD qui agit comme un partenaire externe pour nous aider à analyser l'engagement et le ressenti de nos salariés, à obtenir une accréditation RH et à valoriser nos résultats en externe pour attirer les meilleurs talents.

L'enquête s'est déroulée du 4 au 19 novembre 2025 sur 991 invités et a recueilli au global 729 répondants soit 73,6% des invités ou encore 3 salariés sur 4 ce qui donne un socle consistant et significatif de réponses.

Le mode de calcul :



NXO France avec un score 418,5 points accède à la médaille Platinum

Indicateurs clés NXO France :

73,5% de taux de réponse

79,4 % de taux de recommandation

65,6 % de taux de satisfaction multicritères

Grâce à ces trois indicateurs clés nous avons atteint le plus haut niveau de certification et obtenu la médaille Platinum avec un score de 418,5 points. Nous disposons de données solides pour agir et vous offrir la meilleure expérience collaborateur possible.



Participation des régions :



Résultats obtenus pour NXO France sur les dimensions interrogées :

DIMENSION RESSOURCES

Développement professionnel
59.1 %

Environnement de travail
66.2%

Management
68.6%

DIMENSION CONNEXION

Reconnaissance
55.3%

Raison d'être
77.8%

Développement durable
66.8%

7 Développer notre engagement territorial et nos actions solidaires

Les 3 engagements de ce pilier :



**DEVELOPPER NOTRE
ENGAGEMENT
TERRITORIAL
ET NOS ACTIONS
SOLIDAIRES**

Engagement N°1 :

Soutenir les dispositifs d'apprentissage et d'emploi, et contribuer au dynamisme économique et social des territoires.

Engagement N°2 :

Nouer des partenariats avec le tissu associatif et éducatif, et **encourager** le bénévolat et le **mécénat de compétences**.

Engagement N°3 :

Mobiliser les salariés autour d'évènements de **solidarité** et promouvoir la pratique sportive.

Nous avons choisi de développer notre engagement territorial et nos actions solidaires autour des sujets suivants :

- Soutien des dispositifs d'apprentissage et d'emploi
- Contribution au dynamisme social et économique des territoires
- Mobilisation des salariés autour d'évènements de solidarité et promotion de la pratique sportive

7.1 Soutien des dispositifs d'apprentissage et d'emploi

7.1.1 Apprentissage et stages



Comme évoqué dans le chapitre consacré à ce sujet dans l'inclusion, NXO a une politique volontariste vis-à-vis de l'apprentissage des jeunes avec en 2025 53 alternants intégrés dans l'entreprise. En complément de ces apprentis, NXO intègre annuellement une quinzaine de stagiaires de longue durée (+3mois) ainsi que de très nombreux stagiaires de découverte entreprise étudiants, lycéens et collégiens.

7.2 Contribution au dynamisme économique et social des territoires

7.2.1 Associations locales



NXO s'engage dans les organismes, club et associations locales du territoire sur le volet numérique. Ces initiatives sont menées par les responsables locaux de nos agences de proximité avec le support des directions et services au niveau national.

7.2.2 NXO renforce ses actions en matière d'impact sociétal positif et souscrit à la plateforme Vendredi



Qu'est-ce que le mécénat de compétences ?

Le mécénat de compétences est un don en nature réalisé par une entreprise en mettant des collaborateurs à disposition d'un organisme d'intérêt général. Ils mobilisent ainsi, pendant un temps défini, leurs compétences ou leur force de travail. Cette mise à disposition se fait sur le temps de travail.

Le temps et la fréquence du mécénat de compétences peuvent considérablement varier en fonction des besoins : il peut aussi bien s'agir d'une mission courte, même d'une seule demi-journée, que d'une mission plus longue voir d'un plein temps dans la limite de 3 ans.

La plateforme Vendredi

La plateforme Vendredi est un outil qui va aider NXO à impliquer ses salariés dans des actions à impact social ou environnemental. Son rôle principal est de simplifier et d'encourager l'engagement des collaborateurs en leur proposant des activités comme :

- Mécénat de compétences : mettre ses compétences professionnelles au service d'associations ou de projets solidaires.
- Missions bénévoles : participer à des actions solidaires ponctuelles (en dehors du temps de travail).

Pour les entreprises, Vendredi permet de centraliser et valoriser ces initiatives, renforçant ainsi la marque employeur, l'engagement des équipes et leur impact RSE.

Les collaborateurs souhaitant disposer d'un accès à la plateforme pour réaliser des missions bénévoles hors temps de travail peuvent en formuler la demande à leur manager.

7.3 Mobilisation des salariés autour d'évènements de solidarité et promotion de la pratique sportive

L'animation des collaborateurs NXO autour de cet axe se fait au travers de l'identité **NXsOlidaire** qui regroupe les actions locales et solidaires.

Nous avons choisi de développer notre engagement territorial et nos actions solidaires autour de trois thématiques :

- Mobiliser les salariés autour d'évènements de solidarité
- Encourager la pratique sportive bénéfique à la santé des salariés
- Apporter un soutien à des associations locales

Les exemples ci-après illustrent des actions menées par NXO.

7.3.1 Les courses solidaires : Course Spécial Olympics France



Les **équipes NXO** ont participé en 2025 aux courses solidaires de Bordeaux, Lingolsheim, Lyon, Rueil-Malmaison, Sophia-Antipolis, Lille et Nantes.

Special Olympics France est une association qui a pour but d'offrir aux personnes qui vivent avec un handicap mental la possibilité de vivre la joie du sport.

Elle organise partout en France des courses solidaires qui permettent à des entreprises de participer à des courses en relais et en équipe aux côtés de sportifs porteurs de handicap.

Grâce à l'implication des 30 équipes NXO (112 participants) et aux fonds collectés, nos collaborateurs ont contribué à permettre :

- A 1200 jeunes de pratiquer du sport ensemble grâce au sport unifié
- A 60 parents de partager une journée Sport en Famille avec leurs enfants
- A 30 enfants de découvrir le programme Jeunes Athlètes

Ainsi, grâce à leur engagement, les équipes NXO ont favorisé une inclusion durable dans le monde du sport. NXO s'implique activement pour que la joie du sport soit partagée par tous, sans faire de différence.



7.3.2 Don du sang

Le 26 février 2025, plusieurs collaborateurs de l'agence de PAU ont participé au don du sang organisé par l'Etablissement Français du Sang et la section Paloise



Le 7 avril 2025, c'est NXO qui a organisé une collecte de sang au sein de son agence de Rueil-Malmaison, en partenariat avec l'Établissement Français du Sang.

50 collaborateurs ont participé à cette action solidaire, dont 24 primo-donneurs, illustrant l'engagement des équipes en faveur de la santé publique et de la solidarité.

Chaque don de sang pouvant contribuer à sauver jusqu'à 3 personnes, cette mobilisation a permis d'aider potentiellement près de 150 patients.



7.3.3 Dons aux associations

Le 25 juillet 2025, sur une initiative de l'agence NXO de Tours, NXO a fait don de 5 ordinateurs portables Lenovo X480 et X580 à l'association Les Relais du Cœur.

Ce don est exclusivement destiné à un usage interne par les bénévoles de l'association. Le matériel ne sera ni revendu, ni donné à des tiers. Il sera utilisé pour renforcer l'efficacité de leurs actions solidaires et soutenir au mieux l'engagement de leurs équipes sur le terrain.

En 2026 ce sont plus de 40 PC qui sont prévus d'être donnés à cette association.



8 La reconnaissance de nos engagements

“

Nous souhaitons faire de notre politique et de notre système de management RSE des éléments de motivation et de fierté pour nos collaborateurs et montrer une entreprise engagée pour le développement durable et progression de ses talents.

La reconnaissance de l'engagement de NXO en matière de responsabilité sociétale passe par plusieurs certifications, évaluations et adhésions volontaires à des chartes reconnues.

LA PROTECTION DES PERSONNES

Certification Radioprotection **Qualianor** (Marseille) depuis 2017
Certification MASE (Lille) depuis 2020, renouvelée jusqu'en 2027

LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION (SMSI, RGPD)

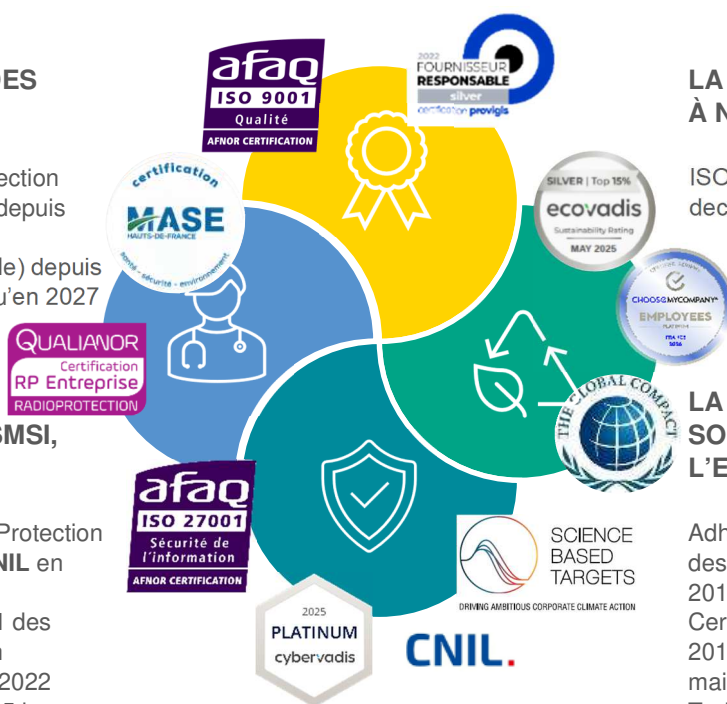
Nomination d'un Data Protection Officer auprès de la **CNIL** en 2018
Certification **ISO 27001** des Centres de supervision & Clouds NXO depuis 2022 renouvelée en dec 2025 jusque dec 2028
Certifiés Cybervadis Platinum en 2025

LA QUALITÉ DÉLIVRÉE À NOS CLIENTS

ISO 9001/2015 renouvelée en dec 2025 pour 3 ans

LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE

Adhésion **Global Compact** des Nations Unies depuis 2017
Certification **Ecovadis** depuis 2015, certification Silver en mai 2025
Trajectoire carbone certifiée SBTi en dec 2025
Certification Platinum ChooseMyCompany 2026



8.1.1 Démarche qualité et Certification ISO 9001-2015



NXO souhaite améliorer en permanence la satisfaction de ses clients et fournir des produits et services conformes.

C'est ainsi que, dès novembre 2016, la direction déclarait que la politique qualité faisait partie intégrante de la politique globale de l'entreprise et était élaboré un « Manuel Qualité », régulièrement mis à jour depuis.

Ce document définit en particulier le Système de Management de la Qualité (SMQ) de NXO, dont l'objectif est de mettre l'entreprise dans une démarche d'amélioration continue, permettant de toujours mieux satisfaire les besoins de ses clients, en leur fournissant des prestations conformes à leurs attentes.

Depuis sa création en 2002, NXO dispose de la Certification ISO 9001. Cette norme internationale définit des exigences pour la mise en place d'un SMQ.

NOUVEAU CERTIFICAT ISO9001 POUR 3 ANS (2025-2028)

En décembre 2025 l'organisme AFNOR Certifications a renouvelé notre certification ISO9001-2015 pour 3 ans (2025-2028). Cette bonne nouvelle fait suite aux différents audits auxquels ont contribué 75 collaborateurs NXO en novembre 2025 dont le professionnalisme et l'implication vis-à-vis de la satisfaction de nos clients ont été salués par nos auditeurs.

Cette année ont été détectés 2 non-conformités mineures, 9 points forts et 16 pistes de progrès.

Les deux points sensibles de la précédente certification ont été levés. Les pilotes de processus vont mettre en place les différentes actions qui permettront de lever les non-conformités relevées lors de l'audit de surveillance de novembre 2026.

8.1.2 Certification Ecovadis



La société EcoVadis fournit une expertise sur la RSE, constituée par des fiches d'évaluation couvrant 150 catégories d'achat et 21 indicateurs RSE, permettant de suivre les pratiques de Développement Durable des entreprises et de leurs chaînes d'approvisionnement.

Cette expertise permet de mesurer le degré de maturité des entreprises en matière de RSE. Depuis 2015, NXO est certifiée par EcoVadis et a, en mai 2025, été évaluée au niveau

Silver avec une note de 72/100 et un classement de 90^{ième} percentile qui place NXO dans le top 10% des sociétés les mieux évaluées



Ecovadis en bref

Ecovadis est une plateforme d'évaluation et de notation de la performance RSE des entreprises sur les dimensions sociale, sociétale, environnementale, droits humains, éthique, achats responsables. Chaque entreprise est évaluée sur des problématiques essentielles en fonction de sa taille, de sa localisation et de son secteur d'activité.

Une évolution significative dans l'engagement RSE de NXO avec l'obtention du niveau de certification Ecovadis Silver 2025

Depuis 10 ans, NXO fait évaluer sa performance RSE par la plateforme de référence Ecovadis avec des scores qui se situent entre 50 et 56/100.

Nous avons de ce fait retrouvé la médaille Silver qui récompense aujourd'hui le top 15 % des entreprises évaluées (contre le top 35 % dans l'ancien mode de notation).

Historique de classification NXO et Scorecard 2025



Ce résultat conforte notre volonté de poursuivre et de renforcer nos actions. Il représente une avancée significative dans le développement de notre politique RSE.

8.1.3 Certification Qualianor



Le certificat **Qualianor** a pour objet d'attester la capacité de l'entreprise concernée à mettre en œuvre et tenir à jour un système de management garantissant la protection des travailleurs lorsqu'ils effectuent des opérations sous rayonnements ionisants.

Ce certificat vise, en matière de radioprotection, à s'assurer de la capacité de l'entreprise à élaborer et à mettre en œuvre des démarches d'évaluation des risques, à déployer les compétences nécessaires lors des opérations pour garantir la protection de la santé et la sécurité des travailleurs, à organiser les opérations, à optimiser les expositions conformément à l'article R. 1333-59 du code de la santé publique et à analyser et prendre en compte les retours d'expérience.

Dans le cadre de nos interventions sur des sites de production d'énergie nucléaire, nous avons obtenu en 2023 et pour une durée de 3 ans le renouvellement de notre certification Qualianor sur notre site de Marseille, cette certification est valide jusqu'en aout 2026.

8.1.4 Certification MASE/UIC



Le Manuel d'Amélioration de Sécurité des Entreprises (**MASE**) est un Système de management inscrit dans une démarche d'amélioration continue des performances sécurité/santé et environnement des entreprises.

Il repose sur 5 axes :

- L'engagement de la direction ;
- La compétence et la qualification professionnelle du personnel ;
- La préparation et l'organisation du travail ;
- Le contrôle ;

L'objectif est de promouvoir la mise en place dans les entreprises d'un Système de management Santé-Sécurité-Environnement (SSE) adapté et efficace.

En 2018, NXO engageait la démarche de certification MASE. Cette démarche a abouti en 2020 à la certification MASE du site de Lille pour une durée de 3 ans.

Cette certification a été renouvelée en février 2024 pour une nouvelle durée de 3 années, soit jusqu'au 7/02/2027



8.1.5 Adhésion au Pacte mondial des Nations Unies



Les Nations Unies ont développé une initiative appelée Global Compact (Pacte Mondial pour l'appellation française) afin d'inciter les entreprises à intégrer 10 principes relatifs aux droits de l'homme et du travail, à l'environnement et à la prévention de la corruption, à leurs stratégie et activités.

La publication annuelle de la Communication sur le Progrès (CoP) est un engagement des adhérents au Pacte mondial des Nations Unies. La CoP permet de communiquer sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des dix principes et la contribution à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable. La première CoP doit être publiée au maximum un an après la date d'adhésion. Ensuite, l'entreprise doit communiquer tous les ans avant la date anniversaire de sa dernière publication.

Par lettre d'adhésion du 05 avril 2017, NXO s'est engagée à respecter le Pacte Mondial. Elle fait ainsi siens les principes suivants :

- Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement ;
- Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement ;
- Agir contre la corruption sous toutes ses formes ;
- Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession ;
- Respecter la liberté d'association et le droit de négociation collective.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ODD)



Global Compact
Partenaire France

A partir de juin 2018, chaque année, NXO a rédigé sa Communication sur le Progrès (COP), qui réaffirme l'engagement de l'entreprise et constitue la divulgation annuelle des efforts de l'entreprise concernant l'application des principes du Pacte Mondial.

En 2024, un nouveau rapport de progrès standardisé, applicable à toutes les structures, permet aux entreprises participantes de construire une crédibilité de marque, d'améliorer continuellement leurs performances et de comparer leurs progrès par rapport à leurs pairs, grâce à un accès à l'une des plus grandes sources au niveau mondial de données harmonisées, cohérentes et comparables sur la durabilité des entreprises. La COP sous cette nouvelle forme a été publiée par NXO en juillet 2024 puis juillet 2025.

A compter de mars 2026, le groupe Fayat a choisi de porter au nom du groupe l'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies, le groupe se substituera donc aux filiales dans la réponse annuelle au rapport de progrès. Pour autant NXO a choisi de maintenir son adhésion au Pacte Mondial en son nom propre afin de confirmer son support aux ODD et de profiter de l'animation du réseau et des événements portés par l'initiative.

8.1.6 Certifications au titre de la protection de nos données et de celles de nos clients



NXO a obtenu en mai 2022 et pour une durée de 3 ans la certification **ISO 27001** pour les activités suivantes : Le centre et l'ingénierie de supervision, les clouds NXO, leur exploitation et administration.

Celle-ci démontre que nous avons mis en place un système de management de la sécurité de l'information (SMSI) efficace construit sur la base de la norme internationale de référence : l'ISO 27001.

Elle définit une méthodologie pour identifier les cyber-menaces, maîtriser les risques associés aux informations cruciales de notre organisation, mettre en place les mesures de protection appropriées afin d'assurer la confidentialité, la disponibilité et l'intégrité de l'information.

Cette certification ISO 27001 a été reconduite en octobre 2025 par l'organisme Afnor Certification pour une nouvelle durée de 3 ans soit jusqu'au 3 octobre 2028.

Dans cette même lignée nous avons obtenu le **Label Cyber Expert** destiné à valoriser les professionnels en sécurité numérique ayant démontré un niveau d'expertise technique et de transparence dans les domaines de l'assistance et de l'accompagnement de leurs clients. Pour cette dernière certification nous avons obtenu un score de 85 sur 100 possible lors de notre certification Afnor.

Enfin notre certification **Cybervadis** a également été reconduite en juillet 2025 avec un score de 968/1000 nous permettant d'atteindre le plus haut niveau de certification Platinum qualifiant notre entreprise de mature dans le domaine de la Cybersécurité.

Cybervadis est une plateforme d'évaluation de la cybersécurité utilisée à l'échelle mondiale. Elle s'appuie sur un référentiel reconnu et sur les bonnes pratiques internationales, notamment le cadre de gestion du NIST (National Institute of Standards and Technology) et les normes ISO 27001.

L'objectif est simple : fournir un score fiable et indépendant sur la maturité cybersécurité d'une organisation.



9 Mesures de performance, indicateurs chiffrés et objectifs

Thèmes	Domaines	Indicateurs	2024	2025	Obj 2026	Obj Cap 2030
Capital Humain (droits de l'homme, droits du travail, Santé Sécurité, Formation)	Justice sociale et équité	Taux des jeunes (< 25 ans)	8% (83)	6,25% (62)	> 8%	> 10%
		Taux de recrutement candidats < 30 ans CDI	43.8%	37,3%	> 40%	> 50%
		Taux d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés DOETH	4,36% (41.67)	4,44% (41.67)	> 4,5%	> 5%
		Taux de recrutement des alternants	42%	46%	> 50%	> 70%
	Mixité hommes-femmes	Répartition de l'effectif, proportion de femmes en CDI.	18,54% (179)	19,57% (183)	>20%	>25%
		Rémunération comparée Femme/Homme Cadre	90.4%	92,12%	> 93%	> 96%
		Rémunération comparée Femme/Homme Non-Cadre	95.8%	96.7%	> 97.5%	100%
		Indice égalité Femme/Homme	84	85	85	> 85
	Santé Sécurité	Taux d'absentéisme	3.67%	3,73%	< 3.5%	< 3%
		Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (Nb d'acc x 1 000 000 / nb d'heures travaillées)	0.55	2.55	< 1	< 0.5
		Taux de gravité des accidents de travail avec arrêt (nb jrs perdus x 1 000 / nb de jours travaillés)	0.002	0.04	< 0.03	< 0.01
	Formation	Taux d'entretiens individuels et entretiens professionnels réalisés	90%	95.19%	> 96%	> 98%
		% de la masse salariale consacré à la formation	3.45%	3.59%	> 3.6%	> 4%
		Nb d'heures de formation, (obj vs 2025)	16 048	13 777	+ 5%	+ 10%
		Nb de collaborateurs ayant suivi à minima 1 stage (hors obligatoires)	677	509	> 600	> 650
		Nb moyen d'heures par salarié	23.7	27	> 25	28
		Taux de salariés formés	67%	52%	> 60%	> 70%
		Nb de managers ayant suivi la formation recrutement non discriminant	61 (76%)	80%	100%	

Thèmes	Domaines	Indicateurs	2024	2025	Obj 2026	Obj Cap 2030
Limiter notre impact sur l'environnement	Emissions de GES	Emissions de Scope 1	1 180 teqCO ₂	1 134 teqCO ₂	< 1100 teqCO ₂	< 930 teqCO ₂
		Emissions de Scope 2	265 teqCO ₂	256 teqCO ₂	< 220 teqCO ₂	< 150 teqCO ₂
		Emissions de Scope 3	91 335 teqCO ₂	83 603 teqCO ₂	< 80 000 teqCO ₂	< 67 900 teqCO ₂
		Bilan Carbone Global	92 780 teqCO ₂	84 993 teqCO ₂	< 88 620 teqCO ₂	< 68 950 teqCO ₂
	Plans d'actions décarbonation	Baisse du volume de carburant	817 018 litres	797 444 litres	-15% vs A-1	-70% vs 2025
		Sobriété énergétique des bâtiments	1 209 904 kw/h	1 280 295 kw/h	- 5% vs A-1	- 20% vs 2025
		Consommation GES avion	324 teqCO ₂	292 teqCO ₂	-5% vs 2025	-30% vs 2025
		Consommation GES train	2.98 teqCO ₂	2.42 teqCO ₂	-5% vs 2025	-10% vs 2025
		Nb d'A/R avion	250	234	220	200
		Nb d'A/R en train	1200	1440	1500	1500
		Vol déchets dangereux recyclés (DEEE)	24 244 kg	26 769 kg	+10% vs A-1	+25% vs 2025
		Vol déchets non dangereux recyclés (bureaux)	9 414 kg	5 081 kg	+10% vs A-1	+25% vs 2025
	Renouvellement flotte de	Véhicules propres dans le parc (Electriques / PHEV)	41,6%	47,5%	55%	100%
		% Véhicules propres commandés	97%	97%	100%	100%
		% Véhicules électriques dans le parc	3%	6%	20%	100%
	Achats Responsables	Nombre d'acheteurs formés aux achats responsables	50%	50%	100%	100%
		Grossistes ayant signé notre Charte Achats Responsables NXO	65.3%	94%	>95%	100%
		Part des fournisseurs stratégiques ayant une démarche sociale	67%	86%	>90%	100%
		Part des fournisseurs stratégiques ayant une démarche sur les sujets environnementaux	78%	88%	>90%	100%
Réaliser durablement	Ethique des affaires / Sécurité informatique	Salariés formés à l'éthique des affaires (Sapin 2)	98%	99%	100%	100%
		Nb d'incidents signalés au travers de la procédure d'alerte	0	0	0	0
		Nb d'incidents de corruption confirmés	0	0	0	0
		Cartographie des risques			Actualiser et diffuser	
		Audit Ethique Fayat E&S Nb de recommandations	9		Finaliser le plan d'actions	
		Audit Ethique Fayat E&S Nb d'observations	6		Finaliser le plan d'actions	
		Nb d'incidents liés à la sécurité informatique gravité haute	1	4	<2	0
		Nb d'incidents liés à la sécurité informatique gravité moyenne	3	12	< 5	<=1
		Nb d'incidents liés à la sécurité informatique gravité faible	24	16	<15	<10
	Evaluations & Certifications	Ecovadis	54	72	>78	>=80
		SBTI	Committed	Certified	Communiquer sur le BC et la trajectoire	
		ISO 27001		Certification renouvelée	Lever les non-conformités mineures et points sensibles	
		ISO 9001		Certification renouvelée	Lever les non-conformités mineures et points sensibles	

FIN DU DOCUMENT